

2021



Bulletin municipal de Valdallière



©Crédit photo : Club de photographies de Condé-sur-Noireau

Collectivité

Environnement

Jeunesse

Scolarité

Vie Citoyenne





Édito du maire

Madame, Monsieur,

Les membres du conseil municipal se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année 2021. Qu'elle vous apporte la liberté de circuler, de travailler, la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets.

En mars, vous avez confié à la liste que je conduisais l'honneur et la charge de piloter Valdallière et ses 14 communes historiques.

En ce début de mandat, nous nous sommes employés essentiellement à maintenir la continuité des services publics en nous adaptant aux tergiversations incessantes du Gouvernement.

Je remercie les agents municipaux pour leur abnégation dans ces moments difficiles. Après une analyse du budget, de l'état des dépenses réalisées et de celles engagées entre autres pour les principaux investissements : le groupe scolaire de Viessoix, la Maison des Services au Public et la chaufferie bois de Vassy, des décisions difficiles ont été prises pour éviter une mise sous tutelle de notre commune par les services de l'État. J'ai demandé aux Maires délégués de ne dépenser que le strict minimum sur leur budget pour assurer la maintenance et la sécurité. Nous avons dû procéder à de douloureux arbitrages sur les subventions aux associations.

Nous avons vendu plusieurs biens mobiliers et immobiliers. Dernièrement nous avons été contraints d'abandonner l'idée de fournir un colis de Noël aux personnes qui n'ont pas eu de repas des Aînés.

Pourtant, dans cette année de crise, quelques belles réussites viennent regonfler le moral :

- l'opération de solidarité des bénévoles pour la confection de masques anti Covid 19
- l'opération « Argent de poche » pour mettre des ados en situation de travail
- l'installation d'entreprises dans des locaux désaffectés qui ont été réhabilités par nos soins sur Vassy,
- la forte augmentation du nombre de permis de construire, de ventes d'habitations qui permettent l'arrivée de nouveaux habitants,
- la mise en place, avec la Communauté de communes de la Vire au Noireau, d'une plate forme de vente en ligne pour nos commerçants et artisans (dispositif « Ma ville mon shopping »).

En 2021 les investissements seront peu nombreux et

conditionnés aux versements de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), subventions liées à la construction de l'école de Viessoix. En voici la liste par ordre de priorité ou d'obligation :

- finir de construire et de payer l'école de Viessoix et acheter son mobilier (dépense non provisionnée dans le projet bouclé sous le mandat précédent),
- réhabiliter l'ancienne école maternelle de Vassy pour la transformer en un centre aéré car le lieu actuel n'est plus aux normes,
- apporter les nécessaires modifications aux Plans Locaux d'Urbanisme de Vassy et de Viessoix, 2021 étant la dernière année où cela est possible,
- travailler sur la faisabilité de l'assainissement d'une partie du bourg d'Estry et sur le coût de fonctionnement pour les usagers,
- améliorer la sécurité de l'entrée dans l'agglomération de Vassy, route d'Aunay.
- engager des travaux de réhabilitation dans les appartements de la gendarmerie de Vassy,
- mettre en place l'adressage sur tout le territoire afin de permettre aux habitants des 5 communes historiques éligibles au raccordement à la fibre d'en bénéficier,
- lancer des études sur le réaménagement des bourgs de Vassy et d'Estry.

Après l'annulation des repas des Aînés, les traditionnelles rencontres de partage des voeux et de la galette des Rois dans nos communes déléguées ne pourront se tenir.

Cependant je souhaite qu'en 2021 nous puissions nous rencontrer, nous écouter, disposer des conditions pour constituer les comités consultatifs, voir les associations fonctionner de nouveau pour apporter de la joie dans nos villages, pouvoir initier ceux qui le souhaitent à l'usage du numérique, etc. Dans cette période de morosité pleine d'incertitudes, nous nous en sortirons en étant respectueux des protocoles sanitaires, en faisant travailler nos commerçants et artisans pour maintenir les services et l'attractivité.

Fier de l'engagement des élus et du personnel qui m'accompagnent dans cette tempête, j'ai l'espoir que l'année prochaine le ton soit moins grave. Bonne année à toutes et à tous.

Votre Maire, Frédéric Brogniart

Présentation

des communes membres et des maires délégués de Valdallière



François Hamel

Bernières-le-Patry

Tél. 02 31 68 50 72

mairie.berniereslepatry@valdalliere.fr

Permanences

Mardi : 10h - 12h

Vendredi : 15h - 18h



Nicolas Douchin

Burcy

Tél. 02 31 68 04 71

mairie.burcy@valdalliere.fr

Permanences

Mardi : 10h30 - 12h

Jeudi : 16h - 18h



Françoise Fergant

Chênedollé

Tél. 02 31 68 56 70

mairie.chenedolle@valdalliere.fr

Permanence

Mercredi : 16h - 18h



Christophe Masson

Le Désert

Tél. 02 31 67 54 80

mairie.ledesert@valdalliere.fr

Permanence

Vendredi : 17h - 19h



Gilbert Louis

Estry

Tél. 02 31 68 61 11

mairie.estry@valdalliere.fr

Permanences

Mardi : 9h30 - 11h30

Jeudi : 17h30 - 19h



Gilles Faucon

Montchamp

Tél. 02 31 68 60 07

mairie.montchamp@valdalliere.fr

Permanences

Lundi : 10h30 - 12h

Mercredi : 17h - 18h30



Dominique Bergan

Pierres

Tél. 02 31 68 49 00

mairie.pierres@valdalliere.fr

Permanence

Jeudi : 16h - 18h



Isabelle Bachelot

Presles

Tél. 02 31 68 50 29

mairie.presles@valdalliere.fr

Permanence

Lundi : 16h - 18h



Frédéric Wielgosik

La Rocque

Tél. 02.31.67.70.71

mairie.larocque@valdalliere.fr

Permanence

Mardi : 16h - 18h



Sébastien Léger

Rully

Tél. 02.31.67.81.67

mairie.rully@valdalliere.fr

Permanence

Mardi : 16h - 18h



Brigitte Mennier

Saint-Charles-de-Percy

Tél. 02.31.68.45.43

mairie.saintcharlesdepercy@valdalliere.fr

Permanence

Lundi : 16h - 18h



Didier Allavena

Le Theil-Bocage

Tél. 02.31.68.53.05

mairie.letheilbocage@valdalliere.fr

Permanence

Lundi : 16h - 18h



Mickaël Guettier

Vassy

Tél. 02 31 66 56 03

mairie.vassy@valdalliere.fr

Ouverture

Lundi : 13h30 - 17h

Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h30

Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h30

Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h



Laetitia Leresteux

Viessoix

Tél. 02 31 68 53 73

commune.viessoix@valdalliere.fr

Permanences

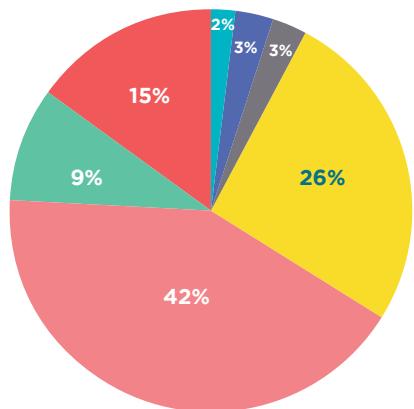
Lundi : 15h - 18h30

Jeudi : 10h - 12h

Budget 2020

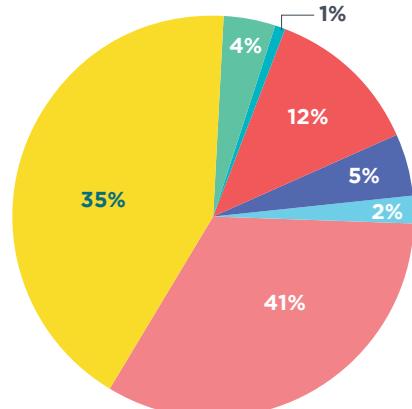
Budget de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2020 - 7 078 931,19 €



- 26 % - Charges à caractère général 1 828 800€
- 42 % - Charges de personnel 2 950 000€
- 3 % - Dépenses imprévues 216 565,19€
- 15 % - Virement à la section d'investissement 1 100 000€
- 3 % - Opérations d'ordre 220 000€
- 9 % - Autres charges de gestion courante 631 566€
- 2 % - Charges financières 132 000€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2020 - 7 078 931,19 €



- 12 % - Résultat reporté 819 583,19€
- 1 % - Atténuation de charges 64 000€
- 4 % - Produit de services 295 700€
- 41 % - Impôts et taxes 2 909 525€
- 35 % - Dotations et participations 2 476 103€
- 2 % - Autres produits de gestion courante 170 500€
- 5 % - Produits exceptionnels 323 520€

Les dépenses de fonctionnement servent à financer :

- L'entretien du patrimoine
- Les services (écoles, cantines, centre de loisirs, piscine, médiathèques, services administratif et techniques...)

- La gestion du personnel
- La participation pour nos associations
- Le remboursement des intérêts d'emprunts.

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

D'impôts, de dotations de l'Etat ainsi que de produits de services (piscine, cantine, garderie, centre de loisirs, loyers, locations des salles des fêtes...)

Cette année 2020, nos produits de services ont été très impactés par la COVID.

Avec la crise sanitaire, la collectivité a dû s'adapter avec la fabrication et l'achat de masques, de gel et de produits d'entretien utilisés en quantité importante.

Budget d'investissement

GROUPE SCOLAIRE DE VIESOIX

DÉPENSES		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	540 645€	État	1 540 000€
Frais de maîtrise d'ouvrage	161 112€	Emprunt	1 500 000€
Travaux	4 868 730€	Autofinancement	1 616 705€
		FCTVA	913 782€
	5 570 487€		5 570 487€



ÉCOLE DE VIESOIX

Le groupe scolaire de Viessoix est en cours de construction, son ouverture est prévue à la rentrée de septembre. La moitié des travaux est actuellement réalisée. Son coût prévisionnel de 5 570 487€ est subventionné par l'Etat à hauteur de 2 453 782€. Le reste est financé par un emprunt de 1 500 000€ sur 20 ans et le reste à charge est de 1 616 705€. A ce jour, il a été réglé 2 876 329€ et reçu en subvention 471 554€.

MAISON FRANCE SERVICES			
DÉPENSES		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	12240€	État	130 963€
Frais de maîtrise d'ouvrage	9 769€	Emprunt	7 373€
Travaux	174 435€	Autofinancement	25 884€
		FCTVA	32 224€
	196 444€		196 444€



LA MAISON FRANCE SERVICES

La Maison France Services située à la Résidence de la Crête est prête à vous recevoir. Vous serez accueilli par Mme Fanny BALLUAIS. Le coût de cette opération est de 196 444€ financé à hauteur de 170 560€ avec un reste à charge de la collectivité de 25 884€.

SALLE DES FÊTES DE BERNIÈRES-LE-PATRY			
DÉPENSES		RECETTES	
Frais de maîtrise d'ouvrage	10 143€	Autofinancement	50 255€
Travaux	50 152€	FCTVA	10 040€
	60 295€		60 295€



LA SALLE DES FÊTES DE BERNIÈRES-LE-PATRY

La salle des fêtes de Bernières le Patry restaurée attend impatiemment sa réouverture. Le coût de la rénovation de cette salle est de 60 295€.

CHAUFFERIE BOIS			
DÉPENSES		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre + études	82 934€	Département	78 650€
TX chaufferie bois	222 086€	Région	144 500€
Tx voies et réseaux	76 984€	ADEME	201 400€
Tx réseaux	255 339€	SDEC	241 200€
Tx plateforme stockage	252 169€	Autofinancement	223 762€
	889 512€		889 512€



LE RÉSEAU CHALEUR

Le réseau chaleur, route de la Crête, alimente désormais 5 bâtiments (résidence de la Crête, restaurant scolaire, école maternelle, école primaire et le siège de Valdallière). La matière première provient des haies de nos agriculteurs. Le réseau chaleur a été opérationnel dès la mi-octobre. Cette chaufferie bois, d'un montant de 889 512€ est financée essentiellement par le SDEC Energie à hauteur de 665 750€. La collectivité prend en charge 223 762€.

« La situation des finances est très préoccupante. La trésorerie sera au plus bas début 2021, permettant tout juste de régler les salaires et les charges fixes.

Cette situation est due au fait que beaucoup de travaux ont été lancés simultanément sans qu'ils soient tous réellement financés. Sur un budget d'investissement 2020 de 5 188 602€, 71.93% sont investis dans la construction du Groupe scolaire de Viessoix.

Valdallière a vécu au-dessus de ses moyens.

Dans un premier temps, notre tâche sera donc d'assainir ces finances en appliquant un plan d'austérité drastique de façon à générer au plus vite de la trésorerie. Cela va se traduire par un suivi quotidien des dépenses et des recettes (demande de la Trésorerie de Condé en Normandie). Les dépenses seront réduites à l'essentiel.

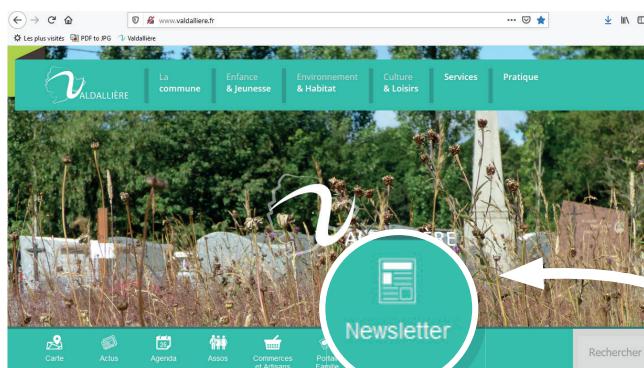
Malgré cela, nous allons tout de même inscrire certains nouveaux projets au budget 2021 car indispensables au bon fonctionnement de Valdallière :

- L'adressage indispensable à la mise en place de la fibre
- L'aménagement de l'ancienne école maternelle de Vassy pour le centre de loisirs.»

L'adjoint aux finances - Frédéric WIELGOSIK



La Newsletter de Valdallière



À découvrir

Par le biais d'une inscription sur le site Internet de Valdallière : www.valdalliere.fr, vous pourrez recevoir une fois par mois l'actualité de votre commune, gratuitement dans votre messagerie.

Cliquez ici !

**Vous notez votre adresse mail,
et le tour est joué !**

La Fibre Optique

Les habitants de Chênedollé, Pierres, Rully, Vassy et Viessoix peuvent dès maintenant bénéficier de la fibre, même si dans certaines rues, des travaux peuvent être encore nécessaires pour desservir l'ensemble des foyers et locaux professionnels de ces communes.

Dans les autres communes de Valdallière, le réseau est en cours de déploiement. Il devrait être progressivement opérationnel d'ici fin 2021.

Dans les communes où le réseau est déjà opérationnel, voici les étapes pour le raccordement :

- 1. TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ** sur www.fibre-calvados.fr en indiquant votre adresse (commune, numéro et nom de rue) ou en localisant votre logement sur la carte interactive. > <https://www.fibre-calvados.fr/accueil/particuliers/je-teste-mon-eligibilite.html>
- 2. LES OFFRES FIBRE** : consultez les opérateurs présents sur le réseau Fibre Calvados Normandie. La liste des opérateurs disponibles sur www.fibre-calvados.fr
- 3. SOUSCRIVEZ UN ABONNEMENT « FIBRE »** auprès de l'opérateur qui commercialise déjà ses offres dans votre secteur
- 4. ON VOUS RACCORDE A LA FIBRE** Un technicien mandaté par votre opérateur réalisera les travaux de raccordement entre le boîtier extérieur et l'intérieur du logement.



Le dispositif « Argent de Poche »

La commune de Valdallière a mis en place le dispositif "Argent de Poche" pour les jeunes de 15 à 17 ans. Pendant les vacances scolaires, quelques jeunes volontaires accompagnent les agents de Valdallière, dans leurs tâches quotidiennes.

Je gagne de l'argent de poche...

En participant à la vie de ma commune !

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. Je prévois des vêtements adaptés !
- Je m'engage à réaliser correctement les travaux.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie.



Toute réalisation satisfaisante d'une mission, entraîne le versement d'une indemnité de 15 €.

Renseignements au : ☎ **Tél. 02 31 66 23 90**

Renseignements administratifs

Passeports et carte d'identité

Pour renouveler une carte d'identité, ou un passeport, il faut se rendre au guichet des mairies habilitées avec les pièces justificatives nécessaires.

POUR VALDALLIÈRE

- Mairie de Vire : ☎ **Tél. 02 31 66 60 00** | ☎ **Mail : contact.vire@virenormandie.fr**
- Mairie de Condé-en-Normandie : ☎ **Tél. 02 31 59 15 50** | ☎ **Mail : info@condenormandie.fr**

Une pré-demande peut être faite en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

JDC – Journée défense et citoyenneté

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE CAEN

☎ **Tél. 09 70 84 51 51**

✉ **Mail : csn-caen.jdc.fct@intradef.gouv.fr**

La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. La JDC est une journée qui permet de prendre contact avec la communauté militaire, et de découvrir des métiers multiples et des spécialités, civiles et militaires.



Listes électorales

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Au moment du recensement citoyen, chaque français est inscrit automatiquement sur les listes électorales à sa majorité. En cas de déménagement, il faut s'inscrire sur les listes électorales de la nouvelle commune de résidence.

LES DÉMARCHES

En mairie ou par correspondance à la mairie du lieu de domicile

- CERFA à retirer en mairie
- une pièce d'identité récente prouvant la nationalité française
- un justificatif de domicile

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)



Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Les futurs partenaires doivent respecter toutes les conditions suivantes :

- être majeur (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- avoir la capacité juridique (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacsier sous conditions),
- ne pas être déjà marié ni pacsé, ne pas avoir de lien familial direct avec l'autre partenaire.
- faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état-civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

Écoles

La Restauration scolaire

Sur Valdallière il y a :

4 RESTAURANTS SCOLAIRES	EFFECTIFS JOURNALIERS
Montchamp	130
Vassy	180
Viessoix	70
Bernières-le-Patry	45

2 CANTINES	EFFECTIFS JOURNALIERS
Burcy	65
Presles	25

Les repas sont confectionnés sur place par 9 agents. Les menus sont établis par le responsable de cuisine en collaboration avec son équipe, en respectant **le Plan National Nutrition Santé**.

Des activités sont mises en place tout au long de l'année :

- Semaine du goût
- Semaine anti-gaspi
- Repas à thème (Noël, galette des Rois, nouvel an Chinois, repas Normand, repas 100% local etc..)



Le Portail Famille

Le portail famille est un service à disposition des parents dès l'inscription à l'école. Il permet la réservation en cantine et en garderie, le règlement des factures et l'actualisation des données personnelles.

www.valdalliere.portail-familles.net

Le Transport Scolaire

L'inscription au transport scolaire se fait sur le site nomad.normandie.fr.
Lors des intempéries, un répondeur téléphonique est géré par la commune de Valdallière afin d'informer les parents sur la circulation des bus : le **09 72 53 91 17** (prix d'un appel local).



📞 Tél. 02 61 53 04 92 ou 02 61 53 04 94

✉️ Mail : scolaire@valdalliere.fr

Portail Famille : Accès par le site Internet : www.valdalliere.fr

Les Garderies



TARIFS PÉRISCOLAIRES

QF : Quotient Familial		Avec réservation	Sans réservation
Garderie à la présence	QF à - de 600	1,85€	2,00€
	QF de 600 à 1200	1,90€	2,20€
	QF + de 1200	1,95€	2,30€
Garderie au forfait	QF à - de 600	3,15€	3,45€
	QF de 600 à 1200	3,25€	3,75€
	QF + de 1200	3,35€	4,05€
Repas		4,46€	4,25€

Horaires des garderies de Valdallière

MONTCHAMP - ☎ Tél. 02 31 09 13 61

Garderie matin : 7h30 - 8h55

Garderie soir : 15h45 - 18h45

VASSY (Maternelle) - ☎ Tél. 02 31 68 51 86

Garderie matin : 7h30 - 8h40

Garderie soir : 15h45 - 18h45

VASSY (Élémentaire) - ☎ Tél. 02 31 68 51 89

Garderie matin : 7h30 - 8h40

Garderie soir : 15h45 - 18h45

VIESSOIX - ☎ Tél. 09 64 43 55 87

Garderie (pour les maternelles, navette en bus pour se rendre sur place)

- **Matin** : 7h30 - 8h55
- **Soir** : 15h50 - 18h45

Téléphones des écoles

École de Bernières-le-Patry ☎ Tél. 02 31 67 75 23

École maternelle de Montchamp ☎ Tél. 02 31 09 13 61

École élémentaire de Montchamp ☎ Tél. 02 31 66 95 56

Ecole de Presles ☎ Tél. 02 31 68 88 22

École maternelle de Vassy ☎ Tél. 02 31 68 51 86

École élémentaire de Vassy ☎ Tél. 02 31 68 51 89

École de Viessoix ☎ Tél. 02 31 68 57 60

Des nouvelles du collège Anne Frank

Le collège Anne Frank s'est adapté au contexte sanitaire. Les cours ont été maintenus mais les projets pédagogiques se déroulant sur plusieurs jours ont dû être annulés. Il n'y a donc pas eu de séjours en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et en Provence. Seul le déplacement au prix Bayeux des Correspondants de Guerre a été maintenu en 2019 et 2020.

Les visites d'une journée sont privilégiées pour cette année scolaire. Nous irons donc visiter le musée de Vieux la Romaine avec toutes les classes de 6ème ainsi qu'avec les latinistes et nous pourrons également emmener tous les élèves de 6^{ème} au cinéma.

Une exposition prêtée par la Médiathèque de Vassy, issue du prix Bayeux, est actuellement accueillie au collège.

Sandrine Quentin, Principale du Collège.



Liste des Assistantes Maternelles

de Valdallière par commune historique

BERNIÈRES-LE-PATRY

- M^{me} Mickaëlle **GUERIN**, La Bazourdière | ☎ Tél. 02 31 09 25 35 ou 07 83 99 52 32
- M^{me} Aurélie **AMIRAUXT**, La Bazourdière | ☎ Tél. 06 13 49 67 76 | ⓐ Mail : aurelie.duguay@orange.fr
- M^{me} Justine **LAFORGE**, 3 rue du canal | ☎ Port. 06 46 12 72 65

BURCY

- M^{me} Nathalie **BOUVET**, 10 route du Brieu | ☎ Tél. 02 31 67 94 06 ou 06 65 24 85 61 | ⓐ Mail : chris6014@orange.fr

CHÈNEDOLLÉ

- M^{me} Maryse **CHOLET**, Le Bourg | ☎ Tél. 02 31 67 89 98 ou 06 49 29 58 66 | ⓐ Mail : maryse.c.h@hotmail.fr

ESTRY

- M^{me} Nadège **LERENARD**, La haute Oraille | ☎ Tél. 06 16 39 44 65 | ⓐ Mail : nadegelerenard@yahoo.com
- M^{me} Karine **MATHELIER**, La Cointerie | ☎ Tél. 02 31 09 02 76 ou 06 20 26 79 46 | ⓐ Mail : sylvain.mathelier@sfr.fr
- M^{me} Lolita **LECANU**, La haute Oraille (Axe Vire-Aunay) | ☎ Tél. 06 69 67 31 64

LA ROCQUE

- M^{me} Josiane **COUVRY**, Le Val | ☎ Tél. 07 68 22 26 00

MONTCHAMP

- M^{me} Isabelle **GALLOT**, 32, rue de la Liberté | ☎ Tél. 02 31 09 00 95 | ⓐ Mail : anjole@wanadoo.fr
- M^{me} Ghislaine **MOISSERON**, Les Fieffes | ☎ Tél. 02 31 09 24 04
- M^{me} Agnès **POTTIER**, 2, Les Chênes | ☎ Tél. 02 31 67 72 92 | ⓐ Mail : famille-pottier1@live.fr
- M^{me} Aline **ROGER**, 10, les Chênes | ☎ Tél. 02 31 69 12 60 ou 06 19 30 75 18 | ⓐ Mail : a.herbonniere@orange.fr

PIERRES

- M^{me} Martine **GALLAIS**, Les Hauts Vents | ☎ Tél. 02 31 67 06 46 ou 06 01 16 37 44

PRESLES

- M^{me} Angélique **GAUCHER**, La Vallée Gabelle | ☎ Tél. 02 31 66 91 64 | ⓐ Mail : gaucherangelique@orange.fr

SAINT CHARLES DE PERCY

- M^{me} Julie **BERTHOUT**, 10, Sieurmoux | ☎ Tél. 02 50 49 92 08 ou 06 13 07 61 35 | ⓐ Mail : julieb14350@gmail.com
- M^{me} Candy **HARRATE**, 34, route de Sieurmoux | ☎ Tél. 02 14 12 62 39 ou 06 10 65 09 00 | ⓐ Mail : candyharrate@hotmail.fr
- M^{me} Nathalie **JACQUELINE**, 3, route de Presles | ☎ Tél. 02 31 69 05 37 ou 06 67 09 65 87 | ⓐ Mail : nathalie.jacqueline57@orange.fr
- M^{me} Nadine **LAIR**, route de Montchamp | ☎ Tél. 02 31 68 45 67 ou 07 50 25 62 26
- M^{me} Catherine **LOISEL**, 3, avenue de la Mairie | ☎ Tél. 02 14 12 13 23 ou 06 17 53 60 35 | ⓐ Mail : loiselcathy@aol.fr
- M^{me} Maria-Dorothée **DE SOUSA GONCALVES**, 21, route de la Ferronnier lieu-dit les Fosses | ☎ Tél. 02 14 12 60 03

VASSY

- M^{me} Anita **BUHOT**, Les Landes | ☎ Tél. 02 31 69 84 58 ou 06 74 22 74 97
- M^{me} Karine **CHARLOT**, le Chêne Creux | ☎ Tél. 02 31 09 23 54 | ⓐ Mail : karine.charlot@orange.fr
- M^{me} Patricia **CHATEL**, 24, Clos Ste Anne | ☎ Tél. 02 14 12 10 43 ou 06 75 81 39 11 | ⓐ Mail : patricia.chatel@outlook.fr
- M^{me} Sylvie **DECOUFLET**, rue de la Crête | ☎ Tél. 02 31 67 94 91 | ⓐ Mail : sylvie.decouflet@wanadoo.fr
- M^{me} Francine **DÉSERT**, La Parenterie | ☎ Tél. 02 31 67 13 21 | ⓐ Mail : ddfr@orange.fr
- M^{me} Isabelle **LAPERSONNE**, La Rivière | ☎ Tél. 02 31 67 79 85
- M^{me} Estelle **LEMOINE**, La Parenterie | ☎ Tél. 06 78 41 26 24 | ⓐ Mail : tekeletjeje@hotmail.fr
- M^{me} Marina **LHOTE**, 1 rue des Ecoles | ☎ Tél. 06 65 39 48 70 | ⓐ Mail : marina.orvain14410@hotmail.com
- M^{me} Vanessa **MARTEL**, Lotissement les Allaux | ☎ Tél. 06 47 80 44 68 | ⓐ Mail : vanessamartel@orange.fr
- M^{me} Charline **PIÉTRÉ**, La Barbairie | ☎ Tél. 02 31 69 48 05 ou 06 21 56 09 52
- M^{me} Lucile **RENOUF**, l'Abbaye | ☎ Tél. 06 80 06 91 56 | ⓐ Mail : renouf.lucile@neuf.fr
- M^{me} Brigitte **WALZER**, 1, Les Chevrettes | ☎ Tél. 02 31 67 95 70

VIESSOIX

- M^{me} Isabelle **DI-GIORGIO**, Le Chêne | ☎ Tél. 02 31 67 99 96
- M^{me} Floriane **DOS SANTOS**, La Coquerie | ☎ Tél. 06 14 69 37 06 | ⓐ Mail : floriane143@hotmail.fr
- M^{me} Nicolle **LEGRAIN**, 15, rue Lemonnier | ☎ Tél. 02 14 12 11 45
- M^{me} Sandrine **LE ROYER**, La Grannionnière | ☎ Tél. 02 31 59 09 44 ou 06 03 36 52 62 | ⓐ Mail : sandrineleroyer@msn.com
- M^{me} Francine **PRUNIER**, 5, rue des Jardins | ☎ Tél. 02 31 67 36 14 | ⓐ Mail : francine.prunier@orange.fr

Vous êtes assistante maternelle et vous souhaitez paraître sur le site Internet de Valdallière ou sur le prochain bulletin de Valdallière, téléchargez la **fiche de présentation** sur le site « valdalliere.fr » et retournez la à l'adresse : communication@valdalliere.fr

E.J. Loisirs

Temps Extrascolaire

E.J Loisirs c'est quoi ?

E.J. Loisirs, c'est un accueil collectif de Mineurs pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Fermeture à Noël et 3 semaines en Août avec des projets à la semaine sur des thèmes précis.

FÉVRIER 2020

Les contes avec proposition d'un spectacle sur les 3 petits cochons, le chat botté et Hansel et Gretel.

Ensuite l'année a été particulière avec la COVID-19. Nous avons dû nous adapter à des protocoles sanitaires et des fermetures.

VACANCES DE PRINTEMPS EN AVRIL

Ouverture réservée aux enfants du personnel prioritaire de la crise sanitaire.

ÉTÉ 2020

"Voyage autour du monde" sortie à la mer, au cinéma et au parc Ange Michel.

Pour qu'il n'y ait pas de brassage entre les 3/5 ans et les 6/11 ans, c'est une sortie sur 2 sites séparés.

TOUSSAINT 2020

« Les légendes normandes »



Temps Scolaire

E.J. Loisirs c'est également le temps de la garderie après l'école...

GARDERIE DE L'ÉCOLE DE MONTCHAMP A

(avant la COVID) Activité pâte FIMO afin de créer des personnages pour notre aquarium.

GARDERIE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE VASSY

Du côté de l'école maternelle de Vassy, nous continuons nos activités manuelles et sportives, en partageant des moments chaleureux ensemble et cela tout en gardant le sourire !

GARDERIE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE VASSY B

Jenny, Cecilia et Léo composons l'équipe d'animation sur le site de l'école primaire de Vassy. Nous nous occupons des élèves du CP au CM2 sur le temps de la garderie (15h45-18h45) en leur préparant des activités diverses et variées sur ce temps.



GARDERIE DU PÔLE SCOLAIRE DE VIESOIX C

Coucou, nous c'est Lucie (à gauche), Clémence (à droite) et Romain (qui prend la photo !) et nous sommes les animateurs.rices périscolaires rattachés à l'école de Viessoix.

Nous nous occupons de la garderie de Viessoix qui accueille les enfants de 3 à 11 ans des écoles de Bury, Bernières-le-Patry et Presles chaque matin de 7h30 à 9h et de la sortie des classes à 18h45. Plusieurs jours de la semaine, Françoise et Jacqueline viennent nous aider afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Accompagnés de Sandra (au centre de la photo), nous nous occupons tous les lundis, mardis et jeudis de l'aide aux devoirs à partir de 17h. Pour nous, la garderie est un temps d'échanges et de partages et nous faisons notre possible pour répondre à ces valeurs.



Piscine de Valdallière

La petite piscine qui a tout d'une grande !



La rentrée de septembre 2020 a été marquée par quelques changements au niveau du fonctionnement de la piscine.

Le 3^e maître-nageur, **Loïc Levillant**, a choisi de poursuivre d'autres projets professionnels et l'effectif de l'équipe de l'accueil a également évolué.

Les contraintes liées au protocole COVID ont également changé à de nombreuses reprises, que ce soit cet été, ou même ces dernières semaines.

Quoi qu'il en soit, **le fonctionnement du bassin a repris en septembre**, après un été où l'équipe de la piscine a pu mettre en place **cours de natation et séances d'aquabike**, avec un certain succès malgré les restrictions d'accès.

Sur cette même dynamique, les MNS ont proposé en septembre, un **planning d'activités**

étalé du lundi au samedi, proposant **aquagym, aquabike, école des nages, cours de natation** et nouveaux horaires pour les **créneaux publics** du samedi.

A noter que suite au confinement du printemps, un certain nombre d'usagers n'avait pu bénéficier des séances d'aquagym auxquelles ils avaient droit.

Sur décision de la commune de Valdallière, ces usagers se sont vu proposer de reprendre **l'aquagym pour une période de 10 séances, gratuitement**.

Les autres activités ont également rapidement trouvé leur public, une satisfaction pour l'équipe de la piscine.

L'accueil des scolaires a pu également reprendre dès les premières semaines de septembre, et cette fréquentation oscille maintenant entre **250 et 300 élèves**.

Malheureusement, cette reprise a été perturbée durant les vacances de la Toussaint par de nouvelles restrictions gouvernementales qui ont entraîné une nouvelle **fermeture des établissements sportifs**.

Difficile de dire à l'heure actuelle quand la piscine reprendra son fonctionnement, mais soyez assuré que l'équipe reste mobilisée, afin de vous informer au mieux et, le cas échéant, de ré-ouvrir au plus vite les portes du bassin.

 **Pour plus d'informations : Tél. 02 31 09 05 94**

 **Piscine Centre sportif Pierre Geoffroy | Route de Lassy | Vassy | 14410 VALDALLIÈRE**

 **Visite virtuelle : www.francevirtuelle.fr/projetvisite/piscinedevassy/piscinedevassy.html**

 **Et ne manquez pas le célèbre blog de la piscine : www.piscinedevassy.wordpress.com**

Réseau de Médiathèques



Réseau
Médiathèques
Valdallière



Médiathèque de Vassy

Un espace convivial de 300 m² pour vous accueillir seul(e) ou en famille. Pour lire, jouer ensemble, avoir une connexion WIFI, travailler, se détendre, voir une exposition.

ESPACE DE VIE

- **1 espace café** à disposition : boissons chaudes, coin repas
- **Des ordinateurs et WIFI gratuite**
- **Photocopies** : 10 par mois
- **Des animations** pour tous les âges
- **Des jeux vidéos et des jeux de société**

À EMPRUNTER

- Plus de **25 000 ouvrages** : livres, bandes dessinées, mangas, magazines, journaux,
- Plus de **300 jeux de société** (1 par famille) pour tous les âges et de tous types

HORAIRES

Mardi et vendredi : 10h - 18h

Mercredi : 10h - 18h30

Jeudi et samedi : 10h - 13h30

5 dimanches dans l'année : **10h-12h30**

Bibliothèque de Montchamp

ESPACE DE VIE

- **1 espace café**
- **1 espace exposition**
- **1 ordinateur**
- **Des animations**

À EMPRUNTER

- **Des livres, des CD, le journal**
- **Des jeux de société** pour tous les âges

HORAIRES

Le mardi et le mercredi : 16h à 18h



2 Médiathèques, 1 même service

- **1 même carte** pour les 2 sites
- **Circulation des documents** sur les 2 sites
- **Réservation** des documents possible
- **Boîte de retour** pendant la fermeture des médiathèques.
- **La boîte numérique** : accès gratuit à des ressources en ligne, sous réserve d'inscription dans une des médiathèques.

INSCRIPTION GRATUITE | 10 documents par mois dont 1 jeu de société

⌚ **Du mardi au samedi** : 02 31 09 09 18

www.mediathequedevassy.wordpress.com



Culture : L'Atelier d'Architectes

Le bouche à oreille, c'est ce qui marche le mieux !



Valdallière

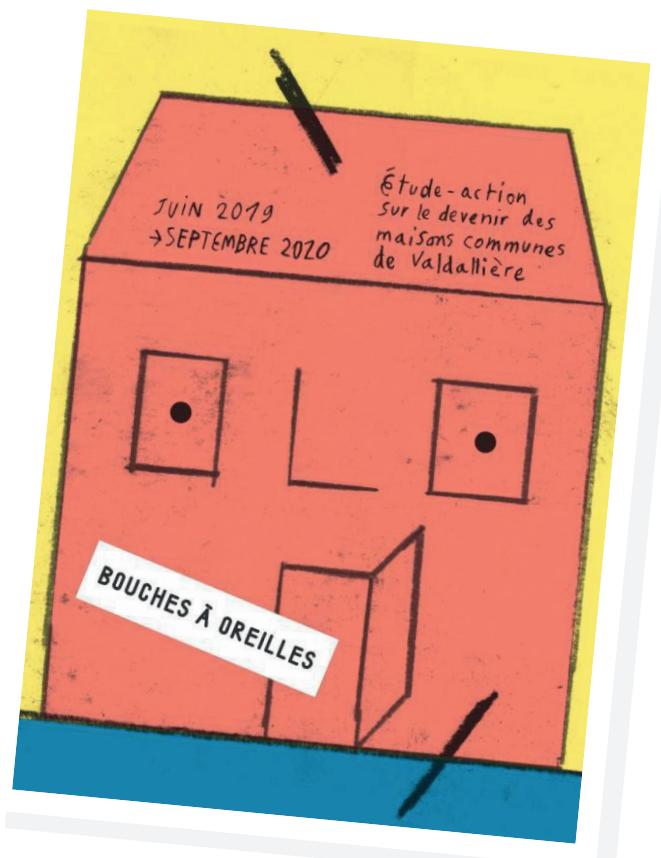
COMMUNE NOUVELLE



Depuis 2 ans, **une résidence d'architecture est accueillie à Valdallière**, dans le cadre d'un programme national porté par le réseau des maisons de l'architecture.

Margaux Milhade, architecte et **Camille Fréchou**, paysagiste-conceptrice, accompagnées ponctuellement d'**un cinéaste, d'un cuisinier et d'autres jeunes**, ont travaillé sur le devenir du **patrimoine communal et la vie dans les bourgs**. D'ateliers en rencontres, de banquets en concerts, l'équipe s'est déplacée de village en village entraînant à sa suite de nombreuses personnes.

La dernière étape sera **la plantation de poiriers palissés sur les murs des 14 mairies déléguées** (Vous avez d'ailleurs pu constater le traçage qui a été fait en jaune) au printemps prochain. Chaque mairie sera dotée d'un poirier différent, symbolisant l'hospitalité et l'accueil, missions premières des mairies...



Le Livre

Margaux et Camille nous laissent de jolis souvenirs et un bel outil, leur livre : **Bouches à Oreilles**. Disponible en mairie, vous découvrirez les fruits de leur passage à Valdallière. Les études sur chaque commune, les plans des bâtiments communaux, les possibilités et inspirations....

À nous, maintenant, de continuer !

Le Réseau des CIVAM normands et le Conservatoire des Espaces Naturels, partenaires pour aider les agriculteurs à remettre en eau leurs mares



Le Réseau des CIVAM Normands est une association installée à Vassy depuis 4 ans.

Elle accompagne les agriculteurs, les collectivités, les habitants du monde rural, les jeunes des écoles de Normandie qui souhaitent faire vivre leur territoire en menant des projets d'animation en lien avec les ressources locales.

Soucieux de préserver l'environnement, les animateurs et les salariés du réseau accompagnent les initiatives innovantes qui permettent de se retrouver, d'échanger et de construire des actions de protection de la biodiversité.

Le chantier de restauration de mare, mené le samedi 3 octobre sur une ferme de la Rocque, en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels est une illustration des actions portées possibles.

Près de la moitié des mares de Normandie est menacée d'abandon ou de comblement, sans compter toutes celles qui ont disparu au cours du siècle dernier. Les mares ont longtemps servi d'abreuvoir pour les animaux, et font donc partie intégrante de notre paysage. Faute d'entretien, les mares disparaissent pourtant progressivement : les branchages empiètent de plus en plus sur la mare et celle-ci se boise et s'envase de plus

en plus, jusqu'à disparaître. Or ces petits espaces aquatiques abritent une foule d'espèces d'amphibiens, de plantes ou d'insectes dont la survie en dépend.

Agriculteurs et habitants se donc retrouvés équipés de bêches, pelles et pioches, et ont creusé avec de simples moyens la mare située au milieu d'une prairie pour lui redonner son caractère d'antan. Il n'aura fallu que 3 heures d'efforts entrecoupés de quelques pauses laissant libre court aux échanges et autres distractions pour venir à bout de ce beau projet.

Le rendez-vous est déjà donné au printemps 2021 pour vérifier si notre objectif de reconquête de cet espace par l'eau et les petites bêtes a été atteint !



Du lundi au vendredi : 02 31 68 80 58 | www.civam-normands.org

L'Environnement

Les Plantations

Une économie circulaire et locale rondement menée !

Générer de l'énergie, limiter l'érosion des sols ou encore favoriser le développement de la biodiversité sont des éléments prenant part à la longue liste des **biensfaits de la haie**. C'est dans ce cadre que s'est organisée la Filière « Bois Bocager » de Valdallière depuis la fin des années 90. Comptabilisant **plus de 234 kilomètres de haies plantés** depuis la mise en place du programme, la commune de Valdallière poursuit son objectif de densification du bocage. Ne réalisant aucun démarchage et laissant ainsi place à l'initiative des agriculteurs mais également des particuliers, ce ne sont pas moins de **12 kilomètres** qui se **rajoutent au linéaire total**, cette année. Une fois ces haies plantées et leur croissance effectuée, la commune peut également valoriser tout leur potentiel énergétique. Une coupe est alors réalisée, partielle (de type « cépée » ou « têtard ») ou totale (appelée « coupe à blanc »), donnant ainsi une impulsion au développement de la haie. **Les copeaux générés par cet entretien permettent alors d'alimenter les deux chaufferies** situées sur la commune déléguée de Vassy et de **chauffer 10 bâtiments** : La résidence de la Crête, Le restaurant scolaire, La Maison de Services Au Public, L'école primaire, L'école maternelle, L'école de musique et la salle de tennis de table, Le siège de Valdallière, La piscine, La salle d'activités, Le gymnase.



La végétalisation du cimetière de La Rocque



Le cimetière de La Rocque arbore déjà ses plus belles couleurs ; un an après le début de sa végétalisation, ce lieu de recueillement est désormais verdoyant.

Afin de devancer une future interdiction totale* des produits phytosanitaires, la commune de Valdallière a lancé, en 2019, le projet de végétalisation du cimetière de La Rocque. Le but ? Remplacer les graviers au travers desquels poussaient de nombreuses herbes indésirables par du gazon, des

arbres, arbustes et autres fleurs.

Quelques aménagements sont encore à prévoir, tels que la plantation d'une jachère fleurie autour du monument aux morts. En cette fin d'année 2020, les diverses vivaces ont pu prendre place autour de l'église, qui verra prochainement ses murs fleuris et colorés. Vous pourrez alors observer la fleur rouge du Crocosmia, mais aussi le Lamier Maculé dont les feuilles ressemblent à celles de l'ortie, ou encore la blancheur du bel Ibéris.



Crocosmia Pacific Bulb Society
©Crédit photo : Gamm Vert



Ibéris - ©Crédit photo : Gamm Vert

* Depuis 2017, la Loi LABBÉ interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les lieux publics, sauf dans certains cas particuliers, parmi lesquels les cimetières.

Pour plus de renseignements : LEVRARD Marine

✉ Mail : marine.levrard@valdalliere.fr | ☎ Port. 06 78 71 87 78

Frelon asiatique

« Piqûre » de rappel ? Rappel anti-piqûre ?

La commune de Valdallière, en association avec la **FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)**, lutte depuis 2017 contre la prolifération du frelon asiatique. Pour rappel, afin, notamment, d'éviter la piqûre, **il est recommandé de NE PAS piéger cette espèce !** En effet, cela n'aurait aucun impact sur le développement de la colonie. De plus, vous piégerez une majorité de guêpes, frelons européens ou encore abeilles, défavorisant ainsi la biodiversité.

En cas de constat de la présence d'un nid de frelons asiatiques, n'hésitez pas à contacter votre mairie, un référent se rendra sur place.



Frelon asiatique

©Crédit photo : Barbedette Paysages



Nous lui souhaitons la bienvenue ! Marine Levrard

L'agent en charge de l'aménagement durable à Valdallière, François MERCIER, a quitté la commune pour d'autres horizons. Marine LEVRARD, 23 ans, diplômée d'un MASTER 2 géographie Aménagement Environnement et Développement (GAED), parcours Territoires en transition, métiers du diagnostic et du développement local, l'a remplacé.



Marine et François

Valdallière, Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Une ZRR est une zone regroupant des territoires ruraux qui présentent des difficultés économiques et sociales, notamment une faible densité démographique, un déclin de la population ou une forte proportion d'emplois agricoles.

Les entreprises qui souhaitent s'implanter en ZRR bénéficient d'exonérations fiscales sous certaines conditions liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.



Le Biopole du Bocage à Burcy

Pour en savoir plus : www.valdalliere.fr/valdalliere-zone-de-revitalisation-rurale/

Il existe deux zones d'implantation possible pour les entreprises sur le territoire de Valdallière :

1. Le Biopole du Bocage à Burcy

Contact : ☎ Tél. 02 31 67 31 12, 📩 mail : scibiopoledubocage@free.fr

2. La Zone d'Activité Économique de Vassy

Lieu-dit « La Crièr », à Vassy, la commune de Valdallière dispose d'un terrain en Zone d'Activité Économique de 12 008 m² commercialisables, au tarif de 6,50€/m².

Contact : Mairie annexe de Vassy : ☎ Tél. 02 31 66 56 00 ou 📩 mairie.vassy@wanadoo.fr

SIRTOM et déchets

Consignes de tri



Ramassage des sacs de déchets ménagers



> COLLECTE DU MATIN

Sortir les sacs la veille de la collecte, après 20h

> COLLECTE DU SOIR

Sortir les sacs le soir de la collecte, pour 19h00.

Les sacs de déchets sortis un autre jour ou les dépôts « sauvages » sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€.

Les agents du Sirtom sont habilités à vérifier le contenu de vos sacs. Ils peuvent refuser de ramasser les déchets recyclables mal triés ou les sacs d'ordures ménagères contenant des déchets recyclables (notamment des emballages en verre qui doivent être apportés au conteneur).

En cas de refus de collecte, il vous revient de récupérer vos sacs et de les mettre en conformité. **En aucun cas les sacs ne devront rester sur la voie publique. Les déchets doivent être présentés sur la voie publique soit en bacs aux normes (NF840)**

qui peuvent être soulevés par le lève-conteneur, soit en **sacs de moins de 12kg**. **Rien ne doit gêner le passage des bennes** (véhicule en stationnement, branchages, haies).

La collecte est maintenue les jours fériés dans les conditions habituelles, **exceptés les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre**. A la suite de ces trois jours fériés uniquement, les collectes de la semaine sont décalées d'une journée. **La veille de ces trois jours fériés, les collectes du soir débutent à 17h00 au lieu de 19h00.**

PÉRIODE ESTIVALE : DU 15 JUIN AU 25 AOÛT

Durant cette période, les collectes du matin commencent 1 heure plus tôt, départ 5h au lieu de 6h.

PLUS DE SACS JAUNES ?

Vous pouvez vous en procurer :

- **Au SIRTOM**, 14 rue Guillaume Le Conquérant à **Messei**
- **À la mairie de votre commune**

Un doute ? Une question ? : www.sirtom-flers-conde.fr |  N° Vert 0 800 00 49 34



Déchèterie : Déchets acceptés



Horaires des déchèteries

Horaires d'ouverture des déchèteries du SIRTOM de la région Flers-Condé

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Briouze	9h - 11h45 14h - 17h45	9h - 11h45	9h - 11h45 14h - 17h45	Fermé	9h - 11h45 / 14h - 17h45	
Caligny	Fermé			9h - 11h45 / 14h - 17h45		
Condé-sur-Noireau	9h - 11h45 14h - 17h45	Fermé		9h - 11h45 / 14h - 17h45		
La Carneille	14h - 16h45 17h45 du 01/04 au 30/09	Fermé	9h - 11h45	Fermé	14h - 16h45 17h45 du 01/04 au 30/09	9h - 12h45 13h15 - 16h45 17h45 du 01/04 au 30/09
La Ferrière-aux-Étangs	9h - 11h45	Fermé	14h - 16h45 17h45 du 01/04 au 30/09	Fermé	9h - 11h45	9h - 12h45 13h15 - 16h45 17h45 du 01/04 au 30/09
La Ferté-Macé	Fermé			9h - 11h45 / 14h - 17h45		
Pierres	14h - 17h45		Fermé		9h - 11h45 14h - 17h45	9h - 12h45 13h15 - 17h45
St Maurice du Désert	9h - 11h45 14h - 17h45	Fermé	14h - 17h45	9h - 11h45 14h - 17h45	14h - 17h45	8h - 11h45 14h - 17h45
Tinchebray		9h - 11h45 / 14h - 17h45		Fermé	9h - 11h45 / 14h - 17h45	
Messei	9h - 11h45 14h - 17h45	9h - 11h45 14h - 17h45	Fermé	9h - 11h45 14h - 17h45	9h - 11h45 14h - 17h45	9h - 11h45 14h - 17h45

Composteurs

Le SIRTOM met à votre disposition deux modèles de composteurs (300 et 600 litres), vendus à tarifs préférentiels dans les locaux près de la déchèterie, rue Guillaume Le Conquérant à Messei.

• **Composteur 300 litres : 25€** • **Composteur 600 litres : 30 €**



ATTENTION ! La vente des composteurs est réservée aux personnes domiciliées sur le territoire du SIRTOM et limitée à un composteur par foyer. Un justificatif d'adresse vous sera demandé lors de l'achat.



📞 Tél. 02 33 62 21 00 | ☎ N°Vert 0 800 00 49 34 | Fax : 02 33 62 21 01

CCAS de Valdallière

Une nouvelle élection, un nouveau conseil d'administration pour le CCAS de Valdallière. Celui-ci a été installé le 25 juin 2020. Outre le Maire de la commune, Frédéric BROGNIART, Président de droit, le Conseil d'Administration du CCAS est composé, à parité, de membres élus par le Conseil Municipal en son sein, et de membres nommés par le Maire. Le nombre de membres, décidé par délibération du Conseil Municipal de Valdallière, a été fixé à 13.

Un accident de la vie, une situation financière difficile, une demande d'aide sociale, un sentiment d'isolement, une téléassistance... N'hésitez pas à interroger le CCAS, lorsque des obstacles surgissent ou pour les prévenir. Il est à votre écoute et présent à vos côtés pour trouver ensemble un accompagnement adapté.

Frédéric BROGNIART Président

Administrateur élus	Administrateurs nommés
Sylvie ASSELIN Pierres	Martine HODEMOND Montchamp
Céline HELAINE Vassy	Annick MOINEAUX Vassy
Marie-Françoise DAUPRAT Montchamp	Bernard CHARLON Vassy
Riet VAN ROMPU Bernières le Patry	Gérald ROSSI Burcy
Sarah ANNE Pierres	Virginie GRIBEAUVAL Montchamp
Frédéric WIELGOSIK La Rocque	Célia EMERY Le Theil Bocage

Vous pouvez joindre l'agent administratif du CCAS tous les jours au ☎ Tél. 02 31 66 56 03

- Le matin du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30
- L'après-midi le lundi de 13h30 à 16h00
- Le mercredi et jeudi de 13h30 à 18h30
- Le vendredi de 13h30 à 17h00

Madame **Sylvie ASSELIN**, Vice-Présidente du CCAS de Valdallière, tient une permanence le jeudi de 14h00 à 16h00 pour vous recevoir sur rendez-vous à la Maison des Services, rue de la Crête à Vassy.



Le CCAS en images

En ce début d'année 2020, le 11 janvier, Monsieur ROCA, au nom du CCAS de Valdallière, a été très heureux de remettre, aux enfants nés en 2019 un livre cadeau lors d'une animation « spéciale bébés-familles » pour leur souhaiter la bienvenue et présenter aux parents tous ses voeux de bonheur.

Une rencontre bien sympathique avec les parents, les tous jeunes enfants et les livres.



Résidence Autonomie de la Crête



Ce même jour, le Président du CCAS, Monsieur ROCA, a présenté ses voeux aux résidents de la Crête accompagné des membres du conseil d'administration. Un moment de convivialité dans le hall de la Résidence. Merci à Didier, Patricia et Françoise pour leur dévouement et la préparation de l'espace d'accueil afin de recevoir au mieux les résidents autour d'un apéritif offert par le CCAS.



La Résidence de la Crête

vous accueille

Vous avez plus de 60 ans, un sentiment d'isolement, des difficultés d'accès aux commerces ? La Résidence de la Crête vous accueille.

Située sur la commune de Vassy, cette résidence est à proximité des commerces, médecins, cabinets infirmiers, kinésithérapeutes et pharmacie.

Elle dispose de 36 logements indépendants (T1-T2-T3), avec cave, porte sécurisée de nuit, ascenseur, service de gardiennage 24h/24 assuré par Monsieur BUOT et Madame RIGOUIN.

Chaque résident de plus de 60 ans peut prétendre à une téléalarme prise en charge par le CCAS.

Vous y trouverez aussi une salle de rencontre commune aux locataires, et il vous sera possible de prendre votre déjeuner en salle à manger en liaison avec le restaurant scolaire et de participer aux activités proposées.

Vous pourrez bénéficier des programmes culturels de la médiathèque.

Pour toute demande, adressez-vous au **CCAS** de Valdallière, Place Colonel Candau au :

Tél. 02 31 66 56 03

Vivre à la Résidence de la Crête vous permet :

- De continuer à vivre de manière indépendante
- De bénéficier d'un environnement sécurisé
- D'utiliser des services collectifs
- D'avoir un loyer modéré.

Des nouveautés :

- Une animatrice, Laurence VILA CERE, qui intervient deux fois par semaine auprès des résidents :

le mardi et le vendredi de 14h00 à 17h00

Simulation cognitive par le jeu et Atelier mémoire...

- **Une terrasse extérieure** qui accueillera les résidents aux beaux jours pour des moments de convivialité en plein air.

En projet sur 2021 :

- Un appartement témoin T1 avec un espace nuit séparé.
- Un aménagement de l'espace restauration

L'ADMR



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR est une association de services à la personne qui intervient auprès des familles afin de les accompagner de la naissance à la fin de la vie.

Les aides sont financées par :

- Le Conseil Départemental : APA
- Les caisses de retraites : CARSAT, MSA
- La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour les personnes en situation de handicap
- La CAF pour la garde d'enfants.

Il est possible également d'intervenir sans prise en charge.

En cas d'hospitalisation, des heures d'aide d'auxiliaire de vie ou d'aide-ménagère peuvent être attribuées pour vous aider à la sortie. La demande doit être faite auprès de votre assurance complémentaire suivant votre contrat. **Ces aides sont déductibles des impôts ou remboursées en crédit d'impôts à hauteur de 50 %.** Le personnel d'intervention est formé et qualifié pour intervenir quelle que soit la pathologie des personnes aidées. J'en profite pour les remercier du travail accompli depuis la crise sanitaire car elles ont fait preuve de professionnalisme malgré le contexte.

La présidente de l'association ADMR du BÉNY-BOCAGE Anne-Marie FABIEN



Pour la commune de Valdallière

- **L'ADMR de Bény-Bocage** intervient sur **Le Désert, Montchamp, Saint Charles de Percy...** Et depuis le 1^{er} janvier 2021, notre secteur d'activité s'agrandit. Nous intervenons sur les communes d'**Estry, Presles et Burcy**.
- **L'ADMR de la Druance** intervient à **La Rocque, Le Theil Bocage, Vassy, Bernières-le-Patry, Chênedollé, Pierres, Rully et Viessoix.**

Association locale ADMR 14 - La Druance

Mairie Saint Vigor des Mezerets 14770 Terres de Druance | **Tél. 02 31 69 76 70**

Association locale ADMR 14 - Le Bény-Bocage

Maison des services 2, Place de la Mairie 14350 Souleuvre-en-Bocage

Tél. 02 31 69 58 54 - @ Mail : benybocage@fede14.admr.org

Le Point Info 14 de Valdallière

Le point info 14 de Valdallière est situé dans les nouveaux locaux de la Maison des Services, Rue de la Crête à Vassy. Le bâtiment accueille le Point info, le Centre Médico-Social (CMS) et les permanences de différents partenaires (DGFIP, Info Energie, etc)

Un ordinateur en libre-service est mis à disposition de tous les usagers pour effectuer les démarches administratives en autonomie.



OUVERTURE AU PUBLIC DU POINT INFO 14 DU LUNDI AU VENDREDI

- **Lundi : 08h30-13h14h-17h**
- **Mardi : 08h30-13h14h-17h**
- **Mercredi : 08h30-12h30 14h-17h**
- **Jeudi : 08h30-12h30**
- **Vendredi : 08h30-12h30**

Présence du CMS le mardi et le mercredi

LES MISSIONS DU POINT INFO 14

- Accueil, information et orientation,
- Accompagnement aux démarches administratives en ligne,
- Mise en relation avec les partenaires pour les questions spécifiques

PARTENAIRES DU POINT INFO 14 : Préfecture du Calvados, MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), SDEC Energie, SAUR, EDF solidarité, Enedis (ex ERDF), CDAD (Conseil départemental d'Accès au Droit), CAF, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), CPAM, Pôle emploi, Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Auge, Armée de terre, URSSAF, CARSAT Retraite, MSA Côtes Normandes, RSI (régime social des indépendants), CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands), Association MATHILDE, KEOLIS Bus verts, SOLIHA (ex ARIM des pays Normands), Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

La Mobilisation Anti-COVID

La mobilisation Anti-COVID à Valdallière



Dès le mois d'avril, un appel aux dons est lancé pour récolter tissus, fils et élastiques. **Un atelier de couture est créé** dans une salle de la mairie annexe de Bernières-le-Patry. **Quelques couturières bénévoles ont sorti leurs machines à coudre et ont cousu des masques par milliers !**

Une distribution a été faite prioritairement pour les personnes fragiles ou âgées, pour les artisans et les commerçants.

Dès le début de la pandémie, les élus de Valdallière ont mis en place des mesures pour venir en aide aux habitants : permanence téléphonique à la mairie de Vassy, livraisons par les agents techniques...



Lorsque le port du masque est devenu obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans, les couturières se sont remises au travail pour pouvoir donner 5 masques lavables à chaque élève du CP au CM2 dans les 3 écoles élémentaires de Valdallière, Montchamp, Vassy et Viessoix.

Merci à tous pour ce bel élan de générosité et de solidarité !

Associations rayonnant sur Valdallière

F.C.I.B.



Le FC Interbocage a été créé en Juillet 1999 par Didier Renouf suite à la fusion des derniers clubs de la région, Estry et Vassy. **Depuis 3 ans, nous avons un éducateur jeunes** dont le salaire est subventionné par Valdallière. Aujourd'hui, le FCIB compte 83 licenciés, dont 62 enfants de 5 à 16 ans et 21 adultes.

Retour sur la saison 2019 - 2020

Mars 2019, avec l'aide des sponsors, le club a fait l'acquisition d'un Minibus pour transporter les joueurs pendant les week-ends de déplacements. Chaque jeudi soir, le minibus récupère les enfants à la sortie des classes de Vassy. Nous remercions les sponsors pour leur soutien, grâce auquel nous avons pu faire développer le club.



Août 2020 - Stage foot du 17 au 19

Au programme : piscine à Vassy, jeux autour du foot, mini-tournois de foot et sortie à Cerisy-Belle-étoile. Les goûters ont été fournis par le club et le repas du Vendredi a été offert aux enfants par le Restaurant des Amis, à Moncy. Tous les enfants sont repartis avec un petit souvenir du stage, un maillot avec le logo du FCIB, offert par le club.



Septembre 2020

- Nous avons accueilli un nouveau coach, Fabrice, pour encadrer les séniors
- Le **5 Septembre**, les enfants se sont rendus à Cabourg pour un match U13. Dans la matinée, un entraînement sur la plage, une petite baignade, un pique-nique, puis le match. Cadeau de victoire, le club a offert aux enfants de bonnes glaces.
- Matinée portes ouvertes le **12 Septembre** de 9h30 à 12h dans le but de recruter des enfants qui veulent s'amuser et faire de leur sport une passion.
- Le club a financé une formation d'arbitrage à l'un de nos U16 pour devenir arbitre officiel du FCIB.

Le 27 Mars 2020

- Le club avait prévu d'emmener les enfants et les parents qui le souhaitaient, au stade de France pour le match France Ukraine avec une participation financière des parents. Suite au virus, nous avons dû annuler, cependant nous espérons pouvoir renouveler cette sortie prochainement.

Nous tenons à remercier tous les sponsors pour leur généreuse contribution, leur engagement dans l'association nous a permis d'offrir aux enfants de multiples activités à l'extérieur de la ville ainsi que l'achat de matériels.

Festivités à venir

- Fête de la musique en collaboration avec le comité des fêtes de Vassy
- Tournoi de Foot séniors le Dimanche 27 Juin 2021

Président, David RENOUF

Association sportive du FC Interbocage

David RENOUF | ☎ Port. 06 82 78 23 64



Associations rayonnant sur Valdallière

Les Sapeurs-Pompiers de Valdallière



Soutenez-nous... Faites un don !

La situation actuelle nous invite à prendre un maximum de précaution et nous avons donc fait le choix de ne pas vous rencontrer. Pour nous soutenir en cette période, nous vous offrons la possibilité de faire vos dons différemment :

✓ En caserne

Venez déposer vos dons directement dans la boîte aux lettres de la caserne, ou bien envoyez un chèque à l'adresse : Centre de secours • Rue du Canal - Vassy • 14410 VALDALLIÈRE

✓ La cagnotte en ligne : <https://www.cotizup.com/sapeurpompiersvassy>

Faites vos dons en toute sécurité sur la cagnotte en ligne grâce au flashcode ou au lien ci-dessus.



Les Sapeurs-Pompiers de Vassy-Valdallière vous remercient.

Associations de Valdallière

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

- Chef de Centre des SP : Mr Jean-Pierre CANTALOUBE
- Présidente de l'Amicale des SP : Christine JACQUELIN
06 89 30 82 99 - <http://sapeurs-pompiersdevassy.fr>

ASLI

- Président : Mr Wilfried LECUIVRE - 06 95 76 69 98

BOUGEONS ENSEMBLE

- Mme Martine ACARD
mail : bougeons.ensemble14410@gmail.com

CHŒUR DU BOCAGE

- Présidente : Mme Thérèse ANQUETIL - 02 31 09 20 18

COMICE AGRICOLE

- Président : Mr Patrice LEPAINTEUR - 06 88 49 58 71

HARMONIE FANFARE - ÉCOLE DE MUSIQUE

- Présidente : Mme Séverine DARDENNE
- Directrice : Anne GALLON - 06 98 66 51 72
mail : musique.vassy@gmail.com

1,2,3 SOLEIL

- Présidente : Mme Patricia CHATEL - 06 75 81 39 11
mail : patricia.chatel@hotmail.fr

724^e SECTION MÉDAILLÉS MILITAIRES

- Président : Mr Claude BATAILLE

M.A.B. LES TROUBADOURS

- Président : Mr René RAPANAKIS - 02 31 66 23 56
mail : rapanakis.rene@free.fr

M.C.B.V. MODÉLISME CLUB DU BOCAGE VASSÉEN

- Président : Mr Philippe LECLERC - 06 18 12 93 98

MILLE CLUBS (M.J.C.)

- Président : Mr André VAUTIER - 02 31 68 25 91
mail : andrevautier@orange.fr

SAMBAVA DÉVELOPPEMENT

- Président : Mr Yves-Marie Vallée - 06 03 54 37 45
mail : yvesmarievallee0104@gmail.com

VIDEO 3

CONNAISSANCE ET PROMOTION DE LA NORMANDIE

- Président : Mr Daniel HÉLOUIN

Urbanisme

Les règles d'urbanisme

1 - LE CERTIFICAT D'URBANISME

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il délivre une information sur la constructibilité et sur les droits et obligations attachés à ce terrain. Le certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation, il ne remplace pas le permis de construire. Il existe deux types de certificat d'urbanisme. Le premier est un certificat d'urbanisme d'information. Il permet, en l'absence de projet précis, de connaître les règles d'urbanisme applicables au terrain et renseigne sur :

- les dispositions d'urbanisme (par exemple les règles d'un plan local d'urbanisme),
- l'existence de servitudes d'utilité publique (restrictions administratives au droit de propriété),
- la liste des taxes et contributions applicables pour un terrain donné.

Ce certificat n'indique pas si le terrain est constructible ou non.

Le second est un certificat d'urbanisme opérationnel.

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet et donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain (voies, réseaux et la défense incendie). La demande doit être précise (type de projet, accès...).

2 - LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire et la déclaration préalable sont des documents administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Ce document obligatoire pour les travaux de grande importance ne doit porter que sur les biens immobiliers.

Travaux sur les constructions nouvelles

D'une manière générale, les constructions nouvelles sont par principe soumises à permis de construire, même lorsqu'elles ne comportent pas de fondations. Par exception, sont notamment dispensées d'un permis de construire, en raison de leur nature ou de leur très faible importance, sauf si elles sont implantées en secteurs sauvegardés ou en site classé :

- les constructions qui créent entre 2 et 20m² de surface de plancher.
- les constructions dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 12 mètres et qui n'ont pas pour effet de créer de surface de plancher ou qui ont pour effet de créer une surface de plancher inférieure ou égale à 2m².

Travaux sur les constructions existantes

Les travaux sur constructions existantes sont en

principe non soumis à permis de construire. Par exception, un permis de construire est notamment exigé pour :

- l'agrandissement d'un bâtiment lorsque l'opération vise à créer plus de 20m² de surface de plancher. C'est le cas, par exemple, lorsque le projet de construction nécessite la création de niveaux supplémentaires à l'intérieur du logement, augmentant ainsi la surface habitable,
- le changement de destination d'une construction (par exemple le changement d'un local commercial en local d'habitation ou le changement d'un bâtiment agricole en local d'habitation) lorsque ces travaux sont accompagnés d'une modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment,
- la modification du volume de l'habitation lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

Recours obligatoire à un architecte

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire lorsque la surface de plancher de la future construction est de 150 m² et plus ou porte la surface de plancher à 150 m² ou plus en extension du bâti existant.

3 - LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Ce document est obligatoire pour les travaux de faible importance.

Travaux concernés

Une déclaration préalable doit être déposée avant d'édifier toute :

- construction nouvelle créant une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²,

- agrandissement d'une construction entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à 2m² et inférieure à 20m²,
 - modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
 - changement de destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.

Les questions les plus fréquentes :

- **J'agrandis ma maison de plus de 20 m²**
 - > Permis de construire pour maison individuelle
 - **Je construis un garage de 11 m²**
 - > Déclaration préalable
 - **Je fais des travaux sur une construction existante en créant une ouverture dans le mur**
 - > Déclaration préalable
 - **Je transforme un garage en chambre**
 - > Si la chambre mesure plus de 10 m², déclaration préalable
 - **Je fixe une antenne parabolique, un climatiseur**
 - > Déclaration préalable
 - **J'installe des panneaux solaires isolés à moins de 12 m de haut**
 - > Pas de formalité

- **J'installe une caravane dans mon jardin pour une durée inférieure à 3 mois**
 - > Pas de formalité
 - **J'installe un mobil home dans mon jardin**
 - > Interdit
 - **Je transforme une fenêtre en porte**
 - > Déclaration préalable
 - **Je fais un bardage en bois sur mon garage ou sur ma maison**
 - > Déclaration préalable
 - **J'installe un abri de jardin de 9 m²**
 - > Déclaration préalable
 - **J'installe une serre de 2 m de hauteur**
 - > Déclaration préalable
 - **J'installe une éolienne de 7 m de hauteur**
 - > Pas de formalité

Parcelles à vendre

À Bernières-le-Patry

LOTISSEMENT COMMUNAL « Les jardins de Bernières »

**IL RESTE 1 PARCELLE
DISPONIBLE
15€ le m²**



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la taxe d'aménagement (part communale) est supprimée.

Si vous êtes intéressé par
l'achat d'une parcelle,
adressez-vous à la mairie

 Tél. 02 31 68 50 72

Les lotissements communaux à Vassy

Vente de terrains à Vassy, libres de constructeurs

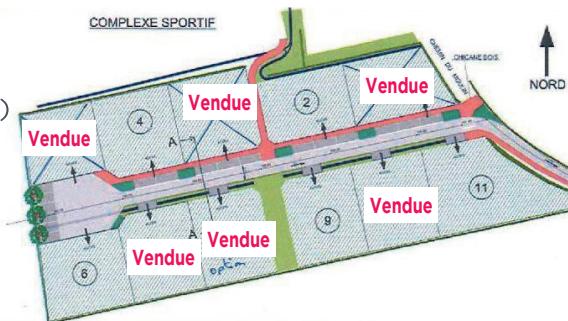
Lotissement Les Allaix, à Vassy :

La commune déléguée de Vassy propose des terrains viabilisés proches du bourg et du complexe sportif et culturel Pierre Geoffroy, au prix de 34€ TTC le m².

Compte-tenu du contexte environnemental, deux lots bénéficient d'un tarif avantageux, avec une surface abondée cédée à titre gratuit. Les lots n°4 et n°5 sont concernés par cette offre. Le lot n°5 a été vendu, reste le lot n°4 : d'une surface de 523 m², s'ajoutent gracieusement 189 m² (non constructibles).

Il reste quelques lots à vendre :

- Lot 2** : 514 m²
 - Lot 4** : 523 m²
(et 189 m² gratuits)
 - Lot 6** : 519 m²
 - Lot 9** : 504 m²
 - Lot 11** : 625 m²



Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie annexe de Vassy au :

 Tél. 02 31 66 56 00

© Mail : mairie.vassy@valdalliere.fr

De la Vire au Noireau

Bulletin d'information



La gestion des milieux aquatiques

Depuis le début de l'année 2020, l'équipe en charge de **la gestion des milieux aquatiques à l'Intercom de la Vire au Noireau** est composée de **2 techniciens**, dont les postes sont financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau et la Région Normandie (Fonds Européens). Ils ont comme mission principale de mettre en œuvre des **programmes de restauration de cours d'eau**. Depuis 2016, des travaux sont en cours sur la Vire et certains de ses affluents sur le territoire des anciens cantons de Vire et de Saint-Sever. Ils doivent permettre d'améliorer la qualité des cours d'eau en :

- Retirant les embâcles perturbateurs pour favoriser l'écoulement de l'eau,
- Restaurant la végétation des berges pour limiter la formation d'embâcles
- Limitant la divagation du bétail dans le lit de la rivière,
- Améliorant la « petite » continuité écologique pour favoriser le déplacement de la faune aquatique,

En 2020, ces travaux ont principalement concerné la Vire et le ruisseau de Maisoncelles sur les communes déléguées de Roullours, Maisoncelles-La-Jourdan et Truttemer Le Grand. Le programme sur la Vire amont devrait être achevé pour la fin d'année 2021 début 2022.

Cette année a également permis de préparer la mise en place du même type de programme sur le bassin versant de la Souleuvre et sur la Vire moyenne entre La Graverie et Sainte Marie Outre l'Eau. Ce programme d'une durée de 5 ans et d'un montant de 1 689 000 euros devrait débuter au milieu de l'année 2021 ; il sera aidé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau, le solde étant financé par l'Intercom de la Vire au Noireau. Il concerne principalement les communes de Souleuvre en Bocage, Valdallière, Pont Bellanger et Sainte Marie Outre l'Eau.

Pour plus d'informations sur la gestion des milieux aquatiques n'hésitez pas à contacter les techniciens de l'Intercom de la Vire au Noireau au  **Tél. 02 31 69 69 50**

Le Plan Climat

Le **Plan Climat**, autrement appelé **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** de l'Intercom de la Vire au Noireau a été adopté le **30 janvier 2020** par le Conseil Communautaire.

Adopté pour une durée de **6 ans**, le Plan Climat est un plan d'actions regroupant **36 actions, 136 sous-actions** et agissant sur **9 axes stratégiques**. Les actions interviennent sur diverses thématiques : **la planification, l'aménagement, la communication, les déchets, l'habitat, les bâtiments publics, les réseaux publics, la mobilité, les entreprises, l'agriculture et l'environnement**.

Des actions précises composent ce Plan Climat, la concrétisation de ces actions a pour ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 17% d'ici à 2050.

Retrouvez le Plan Climat plus en détails sur le site Internet de l'Intercom : www.vireaunoireau.fr



Développement Economique

Au regard de la situation économique et sanitaire actuelle mais également dans **l'objectif de renforcer sur le long terme l'usage du numérique par les professionnels**, l'Intercom de la Vire au Noireau a souhaité apporter une réponse aux artisans, commerçants et entreprises locales.

Accompagnée par les 9 communes que sont Campagnolles, Condé en Normandie, Landelles et Coupigny, Noues de Sienne, Saint Denis de Méré, Souleuvre en Bocage, Terres de Druance, Valdallière et Vire Nor-

mandie, elles **vous offrent le référencement ainsi que l'accompagnement et la formation pour accéder à la place de marché territoriale « Ma Ville Mon Shopping »** portée par le Groupe La Poste : www.mavillemonshopping.fr

Concrètement, il s'agit d'une plateforme de vente en ligne locale qui permet aux commerçants, artisans, producteurs locaux et restaurateurs de proposer leurs produits très facilement.

***Le Plus : cette plateforme inclut des services logistiques de livraison à domicile.

En bref, une solution clé en main pour les commerçants qui intègre plusieurs fonctionnalités :

- Création d'une boutique en ligne en moins de 5 minutes ;
- Mise en ligne des produits et gestion des stocks ;
- Système de paiement 100% sécurisé ;
- Retrait de commande au magasin en « click & collect » ou livraison à domicile (facteurs) ;
- Service clients et support aux professionnels ;
- Référencement web et communication.

Urbanisme

Comment demander une autorisation d'urbanisme ?

Depuis juin 2019, les démarches pour faire des demandes d'autorisation d'urbanisme sont simplifiées. Certificats d'urbanisme, permis de construire, de démolir ou d'aménager ainsi que les déclarations préalables, sont regroupées dans un guichet unique. La mairie de votre commune se chargera de transmettre votre dossier au service instructeur de l'Intercommunalité. De plus, il est désormais possible de déposer en ligne ses demandes d'urbanisme.

Retrouvez ce service sur le site de l'Intercom de la Vire au Noireau, sous l'onglet urbanisme et habitat. Accédez au portail de dématérialisation dans le chapitre construire ou rénover en toute simplicité ou via ce lien : <https://demandesurbanisme.vireaunoireau.fr/#/>

Quels choix politiques portés par nos élus à l'échelle intercommunale ?

Dans la continuité des politiques engagées par le Plan Climat Air Energie (PCAET) approuvé en 2019, la révision du SCoT du Bocage a été engagée le 31 janvier 2020. Ce document regroupe les grandes orientations du territoire en matière d'habitat, de mobilité, de commerces, d'économie, de transport, de consommation d'espaces et d'environnement à horizon 20 ans. Pleinement préoccupés par les problématiques environnementales, les élus ont fait le choix de faire de cet axe une réflexion à part entière en réalisant des études distinctes en matières de continuités écologiques (Trame Verte et Bleue-TVB). Ces dossiers (**« Révision/Elargissement du SCoT du Bocage »** et **« Elaboration de la TVB »**) sont actuellement en cours de réalisation par les élus de l'IVN.

Projet Alimentaire Territorial de l'Intercom de la Vire au Noireau « Allons au plus court ! Mangeons local ! »

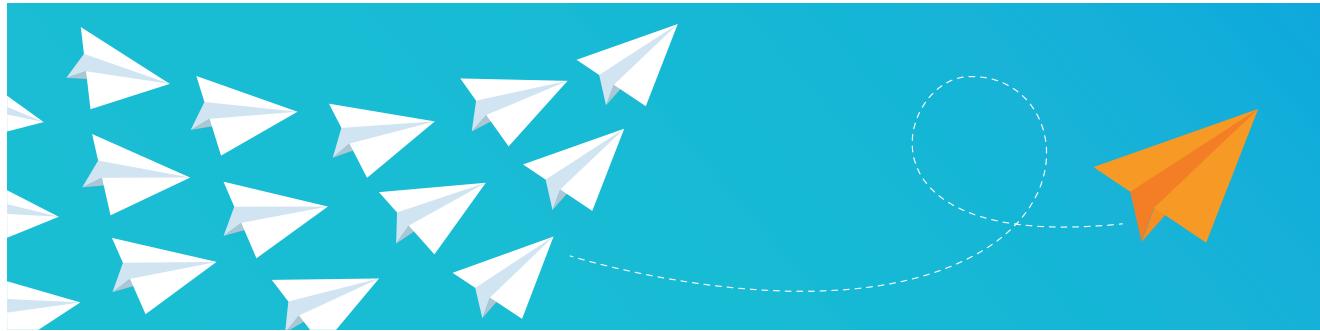
L'Intercom de la Vire au Noireau a lancé, début 2020, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Normandie et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, un Projet Alimentaire Territorial. Ce projet est financé par la Région Normandie et le FEADER (Fonds Européen de Développement de l'Economie Rurale).

L'installation du Comité de Pilotage a eu lieu **le 13 novembre 2020**, vos délégués communaux y étaient présents.

Retrouver l'ensemble des informations et des activités de l'Intercom de la Vire au Noireau
sur Facebook et Linkedin et sur le site internet www.vireaunoireau.fr



Opposition



Madame, Monsieur,

Le 15 mars dernier, vous avez dû choisir entre deux programmes, deux façons différentes d'envisager l'avenir de Valdallière. Le résultat du scrutin nous a ainsi attribué quatorze sièges sur les cinquante-sept du nouveau conseil municipal. Nous tenons à vous remercier de la confiance accordée.

Nous quatorze, alors issus des quatorze communes historiques, nous sommes constitués en un groupe représentant près de 50% des votants, ayant à cœur de continuer à porter les valeurs qui nous ont réunis autour du programme « **AGIR ENSEMBLE à VALDALLIÈRE** ».

Ainsi, nous entendons rester des interlocuteurs de terrain attentifs à vos préoccupations, soucieux du vivre ensemble.

Pour continuer à œuvrer pour vous tous, nous avons également obtenu un à deux sièges dans chacune des dix-sept commissions. Nous souhaitons que ces espaces de travail soient constructifs et bénéficient pleinement à tous.

Surtout, nous participons pleinement aux séances de conseil municipal, d'abord en étant vigilants aux sujets présentés, ensuite en questionnant la majorité sur ses propositions, afin d'essayer d'infléchir les décisions vers ce qui nous semble juste.

Nous avons hâte de voir l'ouverture du pôle scolaire de Viessoix, qui bouclera le programme d'investissement des mandatures précédentes permettant d'accueillir tous les enfants de notre commune dans des conditions d'apprentissage optimales.

Nous allons veiller en particulier au maintien du dynamisme de notre territoire au travers du choix des actions mises en œuvre pour le tissu économique, notamment nos artisans et commerçants ; du dynamisme de notre offre culturelle et sportive, par la défense entre autres des associations locales. C'est à l'élu qu'il revient d'aller à la rencontre de ces acteurs essentiels pour le bénéfice de tous et de favoriser les initiatives locales.

À cet égard, on ne peut que regretter les décisions qui ont abouti à la disparition du festival « Vassy Fais-Moi Rire », à l'arrêt de la mission avant son terme de la Résidence d'architectes (*) et à la diminution de subventions à certaines associations. En effet, ce sont autant de projets, d'occasions de créer du lien entre les habitants des communes déléguées qui ne verront jamais le jour.

Nous sommes conscients des contraintes budgétaires (investissements, contexte sanitaire...). Pour autant, nous savons que le budget est maîtrisable, que les solutions existent pour continuer à développer notre commune, pour peu que les élus aient la volonté d'y parvenir.

Enfin, en ces temps particulièrement difficiles, nous profitons de cette page pour souhaiter, que l'année 2021 permette aux uns et aux autres de retrouver santé et sérénité.

Sarah ANNE, Julie BERTHOUT, Noëlle BRU, Caroline CHANU, Hervé CHANU
Rémi LABROUSSE, Vanessa LARONCHE, Patrice LEPAINTEUR, Valérie MAZIER
Jean-Pierre MOINEAUX, Damien OLIVIER, Patrick POUPION, Christelle PRUNIER, Michel SILLERE

(*) Les 12 mois de travail réalisés ont permis de produire un ensemble d'outils à destination de tout un chacun, consultables sur le blog <https://habitervaldalliere.wordpress.com/> ou en mairie.

Artisans et commerçants de Valdallière

ACTIVITÉS AGRICOLES • AGROALIMENTAIRE

BERNIÈRES-LE-PATRY

- **Béa et Seb** Maraîchage La Brouillerie **06 04 50 36 91**
- **D.2.N** La Pillière **02 31 68 55 50**
- **Denis Theot** **02 31 67 36 94**
- **Gérard Aumont** Le Mesnillet **02 31 67 80 11**
06 09 36 58 47 - aumontgerard@wanadoo.fr
- **François Hamel** Pommes de Terre bio
Commandes la veille au **06 34 96 55 62**

BURCY

- **AGRONAT SARL** Tesson - Le Biopôle **02 31 67 31 12**
contact@agronat.fr

CHÉNEDOLLE

- **AGRIAL** - Les Hauts Vents **02 31 67 24 07**

ESTRY

- **La Ferme du Castel** Élevage d'escargots **06 69 63 89 81**

LE DÉSERT

- **GAEC de l'Abbaye** Mr et Mme Lechartier Stéphane - Producteur Bio **06 77 60 27 73**

MONTCHAMP

- **Au Bon Plan de Montchamp** Place de l'Europe **06 77 93 35 02**
- **Garage Montchamp Mécanique** 2, rue de la Liberté **02 31 68 65 35**
- **Olivier Lechartier** - Rue des Joncs **06 33 36 10 30**
- **La ferme du Pont Esnault** Le Pont Esnault **02 31 68 46 39**
- **Les Chèvres de la Saffrie** La Saffrie **02 31 68 41 16**

RULLY

- **La Vallée des Framboises** Les Vallées **06 73 16 40 10**

VASSY

- **AGRIAL** - D 512 **02 31 67 78 14**
- **Franck Besson** - Les Radis de Vassy - La Quesnellière **06 62 66 71 44**
- **CIVAM** Route de Montsecret **02 31 68 80 58**
- **Angélique Cornué** Vente de Viande Bovine - L'Angotière **06 83 55 28 85**
- **Eric Lapersonne** Apiculteur Cueillette La Poterie **02 31 09 07 19** - **06 84 02 19 47**
- **Établissements Seigneur** Vente/Réparation de machines agricoles Route d'Aunay **02 31 68 51 13**
- **GAEC de Romilly** Romilly **02 31 68 52 34**
- **La Chèvreline** La Cancerie **06 65 34 24 22**
- **Lely center marolles** Zone intercommunale **02 31 48 32 31**
marolles@mar.lelycenter.com
- **Régis Leconte** Entrepreneur - La Painière **02 31 69 48 72**
- **VIVAGRI** Matériel et pièces agricoles La Crière **02 31 59 29 40**

VIESSOIX

- **Les Légumes de la Bouillante** - La Bouillante **06 61 74 89 53**

ALIMENTATION • PRODUITS RÉGIONAUX

BERNIÈRES-LE-PATRY

- **La Boutique d'Asther** 2, place de la Mairie **02 31 68 57 18**

MONTCHAMP

- **Épicerie de Montchamp** 9, rue de la Liberté **02 31 68 60 05**

VASSY

- **Du Verger au Potager** 19, place du Colonel Candau **02 31 69 99 41**

ARTISTES

BERNIÈRES LE PATRY

- **Sofie** Bobines & Chiffons **06 85 28 58 03**
sofie.lucas.contact@gmail.com

BURCY

- **Didier Cantegrit** Tesson - Le Biopôle **06 03 12 61 95**
didier@cantegrit.org

LE THEIL-BOCAGE

- **Écurie EL DUENDE** - La Clémentière **06 22 92 66 85**
- **Pascal Stephan** Artisan d'art, tourneur sur bois **06 51 35 61 73**
www.stylobois.net

SAINT CHARLES DE PERCY

- **Faïence d'Art** - **06 61 99 07 80** - contact@faiencedart.com

VASSY

- **Marion Alexandre** - Artiste peintre Lasserie **09 62 33 62 11**
marioalexandre.canalblog.com
- **O Val d'Art** - 8, rue Joseph-Requeut auvaldart@gmail.com
www.ovalart.blog.free.fr/index.php

AUTO • MOTO • TRANSPORTS

MONTCHAMP

- **Garage Montchamp Mécanique** 2, rue de la Liberté **02 31 68 65 35**

RULLY

- **Stéphane Ducrocq** La Motte **06 46 07 98 65**

SAINT-CHARLES-DE-PERCY

- **Rivière Transports** Maisonscelles **02 31 67 28 75**

VASSY

- **Garage Levavasseur** 7, av. Charles-de-Gaulle **02 31 68 58 45**
- **Vassy Automobiles** Route de Condé **02 31 68 51 26**
- **Voyages Robert Transport** **02 31 68 51 12**
- **Condé Vassy Taxi** **02 31 68 52 15** - **06 26 36 80 15**
- **MP Conduite** Auto-école 29, place Colonel Candau **02 31 67 80 77** - www.mpconduite.fr

VIESSOIX

- **SARL PORET-TRANS** - Transport Les Templiers **02 31 68 47 16**

BANQUE

VASSY

- **Crédit Agricole** - Place du Colonel Candau **08 25 84 05 35**
- **La Poste de Vassy** - 35, rue Joseph-Requeut **02 31 66 30 74**

BÂTIMENT

BERNIÈRES-LE-PATRY

- **INNOV'OE** - Plombier chauffagiste - 19, rue Tinchebray **06 85 67 90 52**

BURCY

- **Nicolas Jouenne**, Artisan menuisier-plaquiste Tesson Le Biopôle **06 47 05 74 87**
- **Thomas Langlois** Aménagements en écomatériaux, Biopôle langloisthomas88@gmail.com **06 15 35 29 40**

CHÉNEDOLLE

- **Jean-Jacques Huet**, Carreleur Le Vivier **06 74 63 07 45**

LA ROCQUE

- **Franck Alainé** Maçonnerie **06 48 11 95 78**

LE THEIL BOCAGE

- **MTB Menuiseries** La Tellerie **06 01 20 44 64**

MONTCHAMP

- **AKM l'Art de la Rénovation** La Fosse **06 42 79 78 57**
- **Colin Herten**, Couverture, charpente **06 26 17 22 55**
- **Entreprise Gosselin R.** Sieurmoux **02 31 69 49 85**
- **Guillaume Prod'homme**, plombier chauffagiste création salle de bain **06 27 49 17 49**

PIERRES

- **Christophe Legrix**, menuiserie **02 31 09 03 56**

SAINT-CHARLES-DE-PERCY

- **Gilbert Renouf** Artisan peintre, le Bourg **02 31 68 65 97**
- **Patrick Langlois** Couverture - Charpente, Route de Montchamp **02 31 68 23 31**

VASSY

COUVERTURE • ZINGUERIE • RAMONAGE

- **Aubert Couverture** - **02 31 68 28 11**
- **Alain Dubois** Couverture Le Vieux Presbytère **02 33 66 49 72**

MENUISERIE • CHARPENTE • COUVERTURE

- **Gilles Cahu** La Tirardière **02 31 67 15 38**
- **Patrick Geslin** - La Parenterie **06 77 58 00 37**
- **Lefrançois Construction** Z.A. de la Crière **06 45 65 75 06**

AMENAGEMENTS INTERIEURS - EXTERIEURS

- **Bruno Jacquelin** Les Landes **06 95 81 52 56**
- **Yvon Macé** Les Landes **06 83 70 76 01**
- **Stanislas Poisson** La Haillerie **02 31 67 92 39**
06 63 05 95 19
- **Mickael Brunet** Plaquiste - La Tirelière **02 31 69 92 06**
- **Arnaud Marchand** - Dessinateur bâtiment La Tirelière **06 88 14 50 96**

BARS • SNACK • RESTAURANTS

BURCY

- **L'atelier du Chef** - Thomas Delhaye Food truck - Biopôle **07 81 69 64 39** - le_mijote@yahoo.fr

VASSY

- **Le Relais Normand** - 38, rue Joseph-Request **02 31 68 51 14**
- **Le Saint'Anne** - 9, place Colonel Candau **02 31 09 34 88**
- **Almina Kebab** - Rue Joseph Request **06 02 62 21 68**

BRASSERIE

PIERRES

- **Brasseur Bière VALDAL**
<https://www.facebook.com/valdal.fr/> - <http://www.valdal.fr/>

BOUCHERIES • CHARCUTERIES • TRAITEURS

MONTCHAMP

- **La Ptite Bouchée** Joël Guillouet - Les vallées **06 16 49 43 70**
josguillouet@hotmail.fr

VASSY

- **Boucherie du Bocage** 2, place Colonel Candau **02 31 68 95 11**
- **Poyer Père & Fils** Traiteurs **06 33 05 11 99** - **06 33 05 11 99**

BOULANGERIES • PÂTISSERIES

VASSY

- **Boulangerie Moisseron** 12, rue Joseph-Request **02 31 67 96 00**
- **Boulangerie Morisseau** 33, rue Joseph-Request **02 31 68 82 45**

DÉPOTS DE PAINS

BERNIÈRES-LE-PATRY

- **La Boutique d'Asther** 2, place de la Mairie **02 31 68 57 18**

MONTCHAMP

- **Épicerie de Montchamp** 9, rue de la Liberté **02 31 68 60 05**

BROCANTE

VIENNOIS

- **Didier Guillot** - Le Chêne **02 31 68 59 78**

VASSY

- "Le vide-grenier de Fred" - F. Pasquer **06 08 11 69 77**
levidegrenierdefred.com

CHAMBRES D'HÔTES • GÎTES

BERNIÈRES-LE-PATRY

- **La Garenterie** - Mme Lodge et M. Barnard **02 31 59 49 61**

• Normandy Nature Paradise

- Famille Jesson Ward
06 78 79 67 73
• **La Petite Maison O Bord de l'Eau** La Bazourdière **06 21 37 59 19**
• **Les Mottes Morin** Stephen Lynch stevelynch86@hotmail.co.uk
06 72 33 78 66

BURCY

- **Mme Henderson** - Sourdevalle - **09 66 90 73 65**

CHÈNEDOLLÉ

- **La Longère** - Mme Cailly **02 31 67 12 65** - **06 36 73 14 10**

ESTRY

- **Le Grand Pont** - Mr Stansfield **02 31 68 45 78** - **06 06 46 20 31**

LA ROCQUE

- **Angélina** - **02 31 82 71 65**

LE THEIL-BOCAGE

- **Le Gîte des Capucines** - M et Mme Leclerc
02 31 68 58 36 - **06 15 66 04 32**
- **Le Gîte des Hirondelles** - M et Mme Leclerc
02 31 68 58 36 - **06 15 66 04 32**
- **Hébergements insolites** - M. Bodin **02 31 67 32 78**

MONTCHAMP

- **Gîte rural** - Mme Fabien **02 31 68 60 39** - **06 16 08 04 39**
- **La Maison d'Amélie** - Mme Fabien
02 31 68 60 39 - **06 16 08 04 39**

- **Le Laurier** - Mme Herten **06 35 90 80 79** - **02 31 68 62 55**

PIERRES

- **Chez Jules** - Lieu dit Avilly **02 31 827165**

RULLY

- **La Sonardière** - Mme Desdoits **02 31 68 08 43** - **06 42 30 71 03**

VASSY

- **La Prairie de Vassy** Mme Angeneau **06 08 16 27 53**
- **Esprit de famille** - Mme Roca-Leboucher
02 31 68 30 51 - **06 88 84 27 60**
- **Le Domaine des Écureuils** Les Landes Mme Lecompte
06 79 10 69 92
leschampsgites@outlook.com

VIENNOIS

- **La Personnerie** M et Mme Lemaire **02 31 66 99 64**
06 83 98 88 82
- **Bocage et Vous** La Jouberie **02 31 69 84 37**
- **Sue et Ian Richardson** les Champs **02 31 59 09 06**
leschampsgites@outlook.com

COIFFURE • ESTHÉTIQUE • BIEN-ÊTRE

BURCY

- **Les Ciseaux de Margot** 4, impasse des marguerites
07 82 95 84 96

MONTCHAMP

- **Révéla'Tif** 10, rue de la Liberté **02 31 67 70 52**

VASSY

- **Coiffure Mireille Pernin** 60, rue Joseph-Request
02 31 68 52 88
- **Ideline Coiffure** - 1, rue de Montsecret **02 31 67 66 45**
- **Mag Coiffure** - 3, rue Joseph-Request **02 31 68 51 49**
- **Salon Esthétique Arôm' & Sens** 1, av. Charles-de Gaulle
02 31 68 77 17
- **Sandra Ecourtomer** - Réflexologue Rue du canal **06 79 63 72 03**
- **Olivier Picard** - Sophrologue Rue Joseph-Request
06 03 12 08 13
- **Espace Thérapeutique Holistique Stéphanie Lanon Relaxation** Place Colonel Candau **06 64 04 03 00**

VIENNOIS

- **La Coiffure** Rue des Écoles **02 31 67 28 01**

COMMERCES DE DÉTAIL

PRESLES

- **PAC DIFFUSION** **06 20 91 00 54**

COMMUNICATION**VASSY**

- So'graph Impression - Communication - Les landes **06 43 09 07 53**
- Agence Bulle Carrée Communication - Impression - Packaging **06 33 49 31 65**

DESTRUCTION DE NIDS DE GUÈPES ET DE FRELONS**VASSY**

- Eric Lapersonne La Poterie **06 84 02 19 47**
- FD NID **06 87 79 79 68**

ÉLECTRICITÉ**BERNIÈRES-LE-PATRY**

- INNOV'OE Plombier chauffagiste - 19, rue Tinchebray **06 85 67 90 52**

RULLY

- Catelec Le Bourg **06 89 06 44 67**

MONTCHAMP

- Garage Montchamp Mécanique 2, rue de la Liberté **02 31 68 65 35**

SAINT-CHARLES-DE-PERCY

- Denis Mennier 28 route de Sieurmoux **02 31 67 58 58**

ELECTROMÉNAGER • QUINCAILLERIE**MONTCHAMP**

- Garage Montchamp Mécanique 2, rue de la Liberté **02 31 68 65 35**

VASSY

- Électroménager Vincent Tirard Rue Joseph Requeut **02 31 68 51 60**

ESPACES VERTS • PÉPINIÈRES • PAYSAGISTES**CHÈNEDOLLÉ**

- Cédric Huet - Élagage - Espaces verts Le Vivier **06 68 60 06 43**
- SOS TP - La Route - **06 09 03 52 29**

ESTRY

- Christopher Delasalle - Élagage et entretien La Vimondière **06 70 77 64 85**

MONTCHAMP

- Pierre et Jérôme Faucon - Le Pont Esnault **06 84 20 30 38**

VASSY

- Eric Lapersonne - La Poterie **02 31 09 07 19 - 06 84 02 19 47**
- Entreprise Maupas - **09 75 26 75 94**
- Maurer Paysage - La Painière **06 81 98 30 23**
- Donovan Poisson - La Haillerie **07 81 37 02 07**

VIESSOIX

- Eric Boutrois - **06 67 12 21 17**
- Entreprise HOXHA - Les Basses Landes **06 80 77 56 82**

ENSEIGNEMENT CULTUREL**LE THEIL-BOCAGE**

- Mon p'tit cynéma - Videofleur Cyrielle Lava (animatrice éducation à l'image et au cinéma) **06 98 40 73 91**
cyrillelava@yahoo.fr

EXPLOITATION DE CARRIÈRE**BERNIÈRES-LE-PATRY**

- Carrière des 3 vallées **02 33 66 64 07**

FLEURISTE • CADEAUX • DÉCO**VASSY**

- Au Myosotis 43, place Colonel Candau **02 31 67 29 34**
- O Val d'Art 8, rue Joseph-Requeut auvaldart@gmail.com
<http://ovaldart.blog.free.fr/index.php>
- Atelier Crétiv'Idée La Fosse **02 31 59 02 86**
www.facebook.com/creativideeatelier/

HABILLEMENT • BIJOUX • MAROQUINERIE**BURCY**

- Aux milles idées de Flo Tesson Le Biopole **06 63 88 33 18**

VASSY

- C' mon Style Nadège Hardy 38, rue François Caulet **02 50 49 03 51**

INDUSTRIE**VASSY**

- ABL Métallurgie Chaudronnerie Route d'Aunay **02 31 66 33 00**

- GIS Gestion informatique des stocks **02 31 67 22 54**

MAÇONNERIE**VIESSOIX**

- Entreprise de maçonnerie Damien Maupas Le Parc **06 30 31 54 91**

VASSY

- Christophe Vivien Le Chêne creux **06 27 50 15 25**

MÉTALLIER POSEUR**MONTCHAMP**

- Entreprise Lechartier 3, résidence Vert Bocage **06 26 01 82 91 - lechartier-metallier@hotmail.com**

NOTAIRE**VASSY**

- Office Notarial - Philippe FIEVET, Sandrine MARIE, Soline DAMEME 31, rue Joseph Requeut **02 31 68 51 31**

PHARMACIE**VASSY**

- Pharmacie de Vassy 20, rue Joseph-Requeut **02 31 68 51 08**

PLOMBERIE - CHAUFFAGE**BERNIÈRES-LE-PATRY**

- INNOV'OE 19, rue Tinchebray **06 85 67 90 52**

PRESLES

- Jérémie Thérin 2, impasse Cour de Presles **06 38 19 71 91**
therinjeremy@gmail.com

MONTCHAMP

- Guillaume Prod'homme **06 27 49 17 49**

SAINT-CHARLES-DE-PERCY

- Denis Mennier 28, route Sieurmoux **02 31 67 58 58**

VASSY

- Électroménager Vincent Tirard Rue Joseph Requeut **02 31 68 51 60**

SANTÉ**CABINET MÉDICAL**

- Dr Leconte et Dr Lechartier Vassy **02 31 67 94 65**

INFIRMIERS**BERNIÈRES-LE-PATRY**

- Mme Chauvière - M. Lecoq **02 14 12 60 57**

VASSY

- Association Infirmières Vasséennes Mme Gobé, Mme Tirard, M. Gain et Mme Hubert **02 31 68 56 53**
- M. Bouthy **02 31 67 87 63**

TRANSPORT DE MALADES

- Ambulances Lecousin Vassy **02 31 68 24 34**

- Condé Vassy Taxi Vassy **02 31 68 52 15 - 06 26 36 80 15**

KINESITHERAPEUTE

- Mme Sophie Roger - Vassy **02 31 68 34 30**

CABINET DENTAIRE

- Drs C & C Beugnot - Vassy **02 31 68 51 19**

LABORATOIRE DENTAIRE

- **SUN Prothèse** - Prothèses orthèses dentaires
Bernières-le-Patry **06 21 37 59 19**

SERVICES DE LA POSTE

BERNIÈRES-LE-PATRY

- **La Boutique d'Asther** (point relais) 2, place de la Mairie
02 31 68 57 18

ESTRY

- **Agence Postale Communale d'Estry** Le Bourg
02 31 68 60 71

MONTCHAMP

- **Agence Postale Communale de Montchamp** Le Bourg
02 31 09 31 52

SERVICES

BURCY

- **ADREXO** Distribution d'imprimés, de journaux et de colis
Biopôle **02 33 96 06 94**

VASSY

- **ABCD du Spectacle** Jacky Bernier Location matériel
Animation soirée 19, rue Joseph-Requeste **02 31 67 98 04**
- **À votre Service** Service à la personne **07 66 86 19 62**
- **La Rencontre du Coeur** Maryline Moisan Agence matrimoniale **06 38 38 46 19** - www.larencontreducoeur.com
- **Claude Guillot** Négociateur en immobilier **06 73 08 03 07**

SUPERMARCHÉ

VASSY

- **Carrefour Contact** Route de Condé-sur-Noireau
02 31 68 60 84

TAILLEUR DE PIERRES

VIESSOIX

- **Entreprise Hardel** Les Clos **02 31 68 49 81**

TAPISSIER DÉCORATEUR

MONTCHAMP

- **Denis Vallée** 1, rue de la Liberté **02 31 67 79 90**

PIERRES

- **Florence Guérin** Lieu-dit Millières **02 31 67 26 77**

TERRASSEMENT

CHÈNEDOLLÉ

- **Denis Guillouet** Le Bourg **02 31 68 58 22**

LA ROCQUE

- **Marc Maligne** Canteloup **06 09 70 83 65**

LE THEIL-BOCAGE

- **Yannick Harivel** Le Pont de la Lande **06 25 99 83 95**

VASSY

- **Maurer Paysage** La Painière **02 31 67 34 93**

VIESSOIX

- **Entreprise Busnot** Pavée **06 89 88 22 17**

TOILETTEUR CANIN

CHÈNEDOLLÉ

- **BEAUTY DOG** le Bourg **06 70 82 88 92** - Liine_pau@live.fr

TOURNEUR FRAISEUR

BURCY

- **SARL Voisin** Le Brieu **02 31 68 99 85**

VENTE AMBULANTE • MARCHÉ À LA FERME

MONTCHAMP - Le mercredi

- **Pizz'Wagon** Rue de la Liberté **07 81 34 56 36**

VASSY

Tous les mardis de 7 h à 13 h

- **Poissonnerie** Benoit Pontes **06 46 31 61 29**

Tous les mardis

- Crêpes

Un jeudi sur deux

- **Parachute Pizza** **06 22 10 03 43**

Tous les vendredis de 17 h à 20 h

- **Commerce Ambulant Samoussas et Falafels**
06 26 17 30 67

BERNIÈRES-LE-PATRY

- Béa et Seb - Maraîchage **La Brouille** - **06 04 50 36 91**

- **François Hamel** Pommes de Terre bio Commandes la veille au **06 34 96 55 62**

CHÈNEDOLLÉ

- **Le Safran du Bocage** La Jarrière **06 77 43 24 34**

ESTRY

- **La Ferme du Castel** Élevage d'escargots **06 69 63 89 81**

MONTCHAMP

- **La ferme de Pont Esnault** Le Pont Esnault **02 31 68 46 39**

- **Les Chèvres de la Saffrie** La Saffrie **02 31 68 41 16**

RULLY

- **La Vallée des Framboises** Les Vallées **06 73 16 40 10**

VASSY

- **Eric Lapersonne** Apiculteur - Cueillette La Poterie
02 31 09 07 19 - **06 84 02 19 47**

- **Franck Besson** La Quesnellière **06 62 66 71 44**

- **GAEC de Romilly** Romilly **02 31 68 52 34**

- **La Chèvreline** La Cancerie **06 65 34 24 22**

- **Vente de Viande Bovine** Angélique Cornué L'Angotière
06 83 55 28 85

VIESSOIX

- **Les Légumes de la Bouillante** La Bouillante **06 61 74 89 53**

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

VIESSOIX

- **HOXHA** Les basses Landes **02 31 68 99 17**

VENTE DE MATERIAUX

SAINT-CHARLES-DE-PERCY

- **Rivière Matériaux** Maisoncelle **02 31 67 03 67**

VÉTÉRINAIRES

VASSY

- **Dr Archambeau, Dr Cattoen, Dr Fasquelle Dr Hambursin, Dr Prigent** **02 31 67 52 32**

- **Dr Dal Maso et Dr Berghe** **02 31 68 51 30**



Comment trier vos déchets ?
découvrez le guide de tri.
je télécharge mon appli
consignesdetri.fr



Le composteur 300 l : 25 €
Le composteur 600 l : 30 €
C'est simple et utile.
Composter chez soi
Offres exclusivement réservées
aux habitants des communes
adhérentes au Sifrom Flers-Condé
N° vert 0 800 00 49 34



je fais mon tri



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse,appelez vite !

Le CEL aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles francaises bienveillantes.

D'ailleurs, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEL - Centre Echanges International. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille francaise pendant toute la durée du séjour.

depuis 1947

linguistiques

Séjours



JEUNES LYCÉENS ETRANGERS CHEZENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Depuis 1947

linguistiques

Séjours



Renseignements :

CEI - Centre Echanges International
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14
xavier.dufresne@hotmail.com
06.03.59.23.94

Vanessa@ceilevents.com

Le bureau de l'association de chasse de Bernières-le-Party et Rully cassera quelques plateaux au fusil l'annee prochaine ? On vous accueillera avec plaisir !

A cause du covid-19, le weekend annuel de ball-trap a eu lieu en aout, mais fut néanmoins un grand succès. Pas de repas types usuel mais beaucoup de tireurs, venus de loin et de près. Pourquoi ne pas venir jeter un coup d'œil ou tenir de



garden ou champ, pensez à l'écosystème dont elle fait partie.

nombreuses années à être aussi utile qu'une haie qui existe depuis 50 ans... Avant d'arracher la haie autour de votre plantation de nouvelles haies. Nous avons néanmoins pas d'une haie nouvellelement plantée mettra de très autres espèces d'insectes ont tous leurs part, sans oublier les humains ! Il y a une évolution encourageante avec plus consommées de toutes nos baies indigènes. Les oiseaux, les marmots de pins et de prêtres, les groupes et diverses attirer plusieurs tonnes par hectare chaude année. Et pensons aux fruits ! Les mûres sont peut-être les baies les oiseaux, petits gibiers, reptiles et mammifères ainsi qu'à un grand nombre d'insectes tout au long de l'année. L'action brise-vent contribue à prévenir l'érosion des sols qui résulte des méthodes agricoles modernes ; celle-ci peut réduire la chaleur d'une manière totalement différente, qui offre une protection et un habitat de reproduction aux arbres, ormes, houx, lierres et églantiers. Elles offrent des structures d'habitat uniques. Elles chauffent et des champs, souvent constituées d'espèces naturelles comme les ronces, prunelliers, aubépines, rosiers, fusains, chênes, érables 2 millions de kilomètres de haies vives, un fait ce qui n'est pas sans conséquences. Les haies vives et bocagères sont les remembrements et le mouvement vers des champs de plus en plus larges. En tout, on estime que la France a perdu le changement de nos paysages et l'enlevement des talus et haies se sont accélérés, un fait encore plus préoccupant que celles-ci sont néanmoins très importantes pour la nature sauvage et la structure du sol. Avec la mécanisation, parant de la gestion de territoire... Depuis des siècles, des haies bocagères furent utilisées pour diviser ou délimiter les terres. Ces haies sont également très importantes pour la nature sauvage et la structure du sol. Avec la mécanisation, celle du chevreuil à reduire les accidents de la route et les dégâts agricoles.

bonne gestion du territoire : la régularisation des renards permet de lutter contre certains malades et la prédation, batteuses de rattrapage ont boosté le moral général. Ces batteuses de chevreuils et de renards ont lieu pour assurer la biosécurité à cause du covid-19. Depuis le déconfinement, des lâchers de perdrix et de faisans, ainsi que des vols confinés à cause du covid-19. Depuis le déconfinement, comme le reste de la population, les chasseurs se sont jours fêtés de mi-septembre à fin février. Malheureusement, comme le reste de la population, les chasseurs et comme chaque année, la chasse de l'association de Bernières-le-Party et Rully devrait se pratiquer les dimanches et celle du chevreuil à reduire les accidents de la route et les dégâts agricoles.

Chasse et nature

Bureau : Mme Suzanne LECOCQ
Présidente : Mme Suzanne LECOCQ
Vice-Présidente : Mme Nicole HAMEL
Secrétaire : Mme Yvette LERAY
Trésorière : Mme Nicole DESHAYES



Le 2^{ème} mercredi du mois, les membres du Club du 3^{ème} âge se retrouvent à la salle de la mairie pour passer un moment convivial et en se divertissent à des activités variées : jeux de cartes, dominos, Mahjong, et moments de convivialité ont été stoppés. Malheureusement, en raison du confinement, ces moments de convivialité ont été stoppés. Les participants actuels invitent chaque membre qui se retrouverait autour d'un goûter commun.

Club du 3^{ème} âge

*une bonne et heureuse année 2021...
Les membres de l'APE Des Courtes Pâtes vous souhaite nt*



Contribution aux sorties scolaires de fin d'année
Participation aux cadeaux de Noël pour les maternelles de Bernières et de Presles
Pour Noël, un livre offert à chaque enfant

Investissements 2019/2020

Voyage à Paris Février 2020



Angélique Picot
1 Trésorier
Mathilde Jousse
Léa Letellier
Léa Duchemin
3 Co-Présidentes
Le Bureau

Marché de Noël à Presles

Randonnée pédestre en Mai sur Viessoux
Vente de sapins de Noël
Vente de chocolats de Noël
Vente de gourdes
Programme de l'année

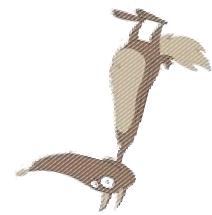


Plaisir des élèves, des sorties pédagogiques avec des nutrées.
Merci aux professeurs des écoles qui ont organisé pour le plus grand
pour mener à bien les diverses manifestations à venir.
L'APE Des Courtes Pâtes est heureuse d'accueillir de nouveaux parents

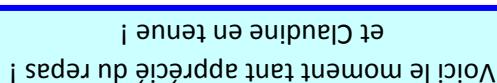
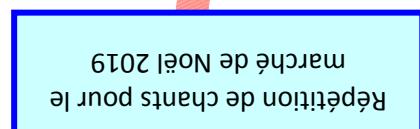
des écoles de Bernières-le-Patry, Presles, Viessoux

a.p.e des courtes pâtes



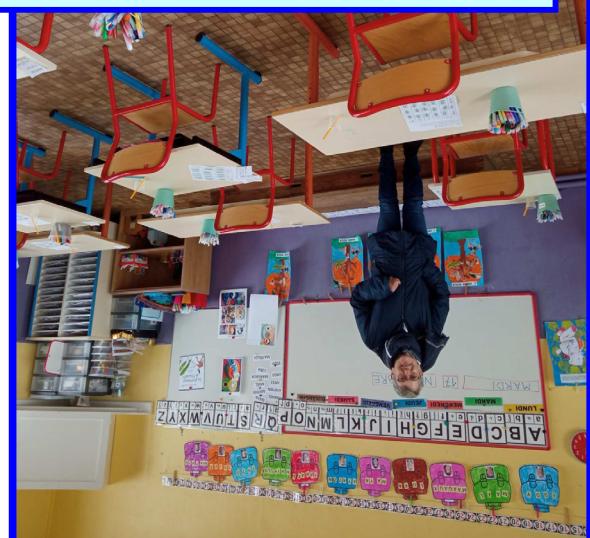


Sortie cinéma : Loups tendres et loufoques (octobre 2019)





Le groupe maternelle, ouverte depuis 1973, assure toujours l'enseignement dans de bonnes conditions et vit grâce aux matières que nous sommes tous rencontrer. Il y a deux classes : celle des petites et moyennes sections qui ont Mme Duraison comme enseignante et celles des moyens et grands encadrés par Mme Jehean. Elles sont chacune épaulées par Patricia et Jacqueline qui accompagnent les enfants. Les petits sont donc en haut près de la cantine et du préau et les grands en bas. Tout le monde se retrouve pour une bonne partie de jeu à la récréation sauf en ces temps de confinement qui voit des règles de distanciation simposer. Arrivées presque en même temps, il y a 22 ans, les matières indiquent l'appréciation les locaux, l'entretien régulier apporte, leur fonctionnalité. En entrant dans la classe, je la trouve quand même plus chaleureuse que quand j'étais petit ! Le maternel est abandonné, coloré bien sûr. On bouge, petit, dessine, range, classe, observe, chante... Enfin après une dure matinée, l'un des moments, les plus appréciés est sans doute le repas cuisine sur place par Claudine qui assure 4 fois la semaine ses 45 couverts. Mais à peine le dessert avalé, il faut alors se disperser pour retrouver le tablau noir pour les grands ou les matelas pour la sieste des petits. Encore un petit apprentissage, quelques manipulations et voilà, il est 15h30. Bravo, merci pour ce que vous faites pour nos enfants ! En plus nous savons que ce n'est pas de tout repos... .



École maternelle



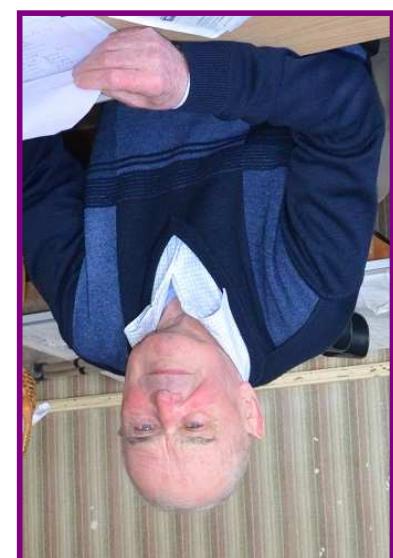
Le cimetière fait l'objet de beaucoup d'attentions. La haie du tour va être repiquée en bois de charme avec renforcement par un grillage. Nous étudions plusieurs possibilités de réaménagements des allées pour limiter le temps d'entretien. Nous allons réaliser un ossuaire qui permettra de recueillir les restes mortuaires relevés lors de réprise de concessions. La procédure de réprise entamée il y a 5 ans va permettre le démontage d'une quinzaine de monuments les plus endommagés réputés abandonnés et repriis légalement par la commune.

cimetière



L'association des anciens combattants de Vassy recueille les vieilles images de l'association des anciens combattants à la mairie de Bernières. L'idéal est de les déposer gratuitement. L'une permettra de recycler les séries photographiques pour recycler les séries photographiques et ainsi en retirer un profit au bénéfice d'une association humanitaire. L'idéal est de les déposer à la mairie de Bernières.

Radioographies



Bien connu de tous à Bernières il a fondé la section des anciens combattants de Bernières et Rully en 1971 avec une quarantaine de personnes. Animant la commune par des repas choucroute et des bals, ils purrent organiser quelques voyages notamment à Verdun et Colombey-les-Duex-Eglises. Il a aussi l'idée d'impliquer des jeunes dans la section Deux-Eglises. Nous exprimons notre gratitude pour tout ce qu'il a pu faire de maniérée désintéressée pour la cause du souvenir et assurons notre sympathie à sa famille.

Cette année a été tristement marquée par le décès du président-fondateur Julien Legerix à l'âge de 83 ans le 23 juillet 2020. Après une enfance à Pierres, il part en Algérie pour près de deux ans en 1957. Ses mérites lui valent de nombreux médailles dont la croix du combattant, la médaille d'argent du débel ainsi que celle d'or.

Bien connu de tous à Bernières il a fondé la section des anciens combattants de Bernières et Rully en 1971 avec une quarantaine de personnes. Animant la commune par des repas choucroute et des bals, ils purrent organiser quelques voyages notamment à Verdun et Colombey-les-Duex-Eglises. Il a aussi l'idée d'impliquer des jeunes dans la section Deux-Eglises. Nous exprimons notre gratitude pour tout ce qu'il a pu faire de maniérée désintéressée pour la cause du souvenir et assurons notre sympathie à sa famille.

Les activités de la section locale des anciens combattants se sont malheureusement réduites cette année aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre en raison des précautions sanitaires requises. Nous avons pu rendre hommage aux morts diguement le 11 novembre en présence de quelques anciens combattants AFN et des porte-drapeaux.

les anciens combattants



Il est rappelé l'obligation aux agriculteurs qui le peuvent à limiter l'implantation de maïs sur les parcelles en pente marquée pour réduire le ruissellement.



Trottoirs

Merci aussi aux bénévoles et aux agents pour le nettoyage des routes lors de l'impressionnant orage du 25 juin (55 à 60mm de pluie en 1h). De nombreux coulees d'eau ou de boue ont provoqué des inondations. Nous sommes conscients qu'un effort est à faire sur l'entretien des infrastructures. Des travaux ont été faits ou sont programmés. De plus nous proposerons avec l'aide de la technicenne environnement de Valdallière de renforcer le maillage bocager par la plantation de haies prioritaires sur ces zones de fortes érosions. Enfin, nous incitons les agriculteurs qui le peuvent à limiter l'implantation de maïs sur les parcelles en pente marquée pour réduire le ruissellement.

Nous remercions les agriculteurs de Bemisles qui ont pu nettoyer les routes après les chantiers salissants. Il est important d'être en vigilance permanente pour éviter tout accident. Les conséquences peuvent être dramatiques. A noter l'achat en commun d'une balayeuse par une dizaine d'agriculteurs majoritairement de la commune, permettant une intervention rapide et efficace.

A nos agriculteurs...



Il n'est plus autorisé de brûler des déchets verts (circulaire du 18 novembre 2011). En effet leur combustion incomplète génère des fumées riches en particules fines d'hydrocarbures polluantes incriminées dans le développement de maladies respiratoires et de cancers. En milieu habité les odeurs de fumées sont gênantes. Cela-ci doivent être transportés dans une des déchetteries du SIRTOM. Le bilan carbone du transport reste autour de dix fois inférieur au brûlage. Les déchets verts servent ensuite à compostes en plate-forme dédiée.



Destruction par le feu

Reglez la puissance de la musique, les déchets peuvent gêner vos voisins.

- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures et
- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30

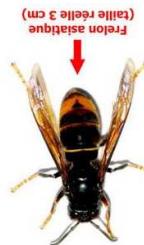
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectuées que

Ton de pelouse - bricolage - musique



quelques règles du bien vivre ensemble !

Antenne-relais
Les opérateurs de téléphonie mobile sont tenus de couvrir les zones blanches. Une antenne-relais sera bientôt mise en service dans la zone de Bernières-le-Patry. Les usagers mal desservis pour la satisfaction du paysage mais au détriment du service mobile sont tenus de couvrir les zones blanches.



Frelon asiatique
Vous avez remarqué un nid de frelons asiatiques. Contacter l'antenne-relais pour la satisfaction du paysage mais au détriment du service mobile.

Argent de poche
Les jeunes qui ont entre 15 et 17 ans peuvent participer à la vie de la commune en faisant de petits travaux pendant les vacances scolaires. Vous pouvez vous renseigner à la mairie ou sur le site de Valdallière.

divers

AUMONT Gerard	Entreprise de travaux agricoles	02 31 67 80 11
Béa et Séb	Micro entreprise Marachaage	06 04 50 36 91
BN	Epicerie, dépôt de pain, relais poste	02 31 68 55 50
Carrières des 3 vallées	Exploitation de carrières	02 33 66 64 07
HAMEL Frangois	Produits du sol, Aliments du bétail	06 34 96 55 62
INNOV'OE	Vente de pommes de terre bio	06.85.67.90.52
SUN Prothée	Plomberie Chauffage Sanitaires Électricité	06 21 37 59 19
THEOT Denis	Entreprise de travaux agricoles	02 31 67 36 94

Commerce, Artisans, Entreprises de Bernières



Melilleurs vœux de bonne et heureuse année à toutes et tous.

Visite à domicile sur rendez-vous



Permanence du lundi au vendredi de 8 h 15 à 8 h 45 sans rendez-vous

Désormais, vous pouvez avoir des soins pratiques par son collaborateur, Jonathan LECOQ.

Hélène CHAUVIERE, infirmière D.E vous accueille pour des soins au cabinet.





Tel. 06.04.50.36.91

Béatrice et Sébastien vous proposent leurs légumes suivant la saison (poiréau, pommes de terre, tomates

Sofie Bogaers et Chiiffons

softie.lucas.contact@gmail.com

Tel 06.85.28.58.03

plus qualitative et plus écologique.

Elle réinvente vos textiles usagés pour une nouvelle fonction

Sophie est là pour le confettionner !

cousin, tablier...).

turbulette, bavoir, protège carnet de santé, nounours,

is suitable for a detailed personalise (such as main



Le bar a retrouvé une nouvelle place



La boutique d'Asthèr, notre épicerie locale abrite desormais un coin bar temporairement fermé demandant la période confinée. Chaque semaine, il active la machine IV de la commune. Astriad peut reconforter les gosiers secs en proposant cafés, aperitifs, sodas et jus de fruits. Quelques travaux ont permis de trouver une place en dessousant les rayons de provisions pour assurer la sécurité postale.



σανταντανάρε πεντανού



A l'initiative de Frédéric Brogninart lors du premier confinement de mars, une équipe de bénévoles a pu se rassembler pour confectionner des masques en tissu de réemploi. Les couturières se sont ainsi coordonnées à la mairie de Bernières pour fabriquer puis distribuer ces masques qui n'étaient officiellement que recommandées... Elles ont pu en coudre plusieurs centaines pour être distribuées aux personnes les plus nécessiteuses. Merci vraiment aux bénévoles et merci à Astrid, notre épicière aux multirôles qui a gentiment assuré la distribution. Depuis la fin d'été, elles ont à nouveau faites des masques cette fois pour les enfants des écoles de Valdallière.

MASQUES

N'étant plus que 5 conseillers municipaux contre 15 auparavant, nous souhaitons nous entourer de quelques personnes prêtes à participer à la vie communale dans un cadre appelé comité consultatif. C'est une instance qui pourra aider à la réflexion sur des sujets locaux (ex : plantations de haies, aménagement du climat...). Nous aurons aussi besoin d'assesseurs pour les élections et de quelques bonnes volontés pour certaines corvées (petits entretiens ou nettoyages participatifs, organisations de manifestations...). Pour participer ou se renseigner, les permanences de mairie vous accueillent ou prendre contact avec un des conseillers municipaux.

COMITÉ CONSULTATIF

Conseiller
Nathalie CANU



Conseiller
Frangois HAMEL



Adjoint délégué
Michel BACON



Conseiller
Patricia RENOUF



Conseiller
Riet VAN ROMPU



les Conseillers Communaux

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement. Il est possible de s'adresser à une mairie pour reconnaître la filiation maternelle. La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part ; il doit reconnaître son enfant.

Le 29 octobre à Vire
MORICE Jacky André Alain époux de JENVRIIN Priscia

Le 24 novembre à Flers
LESTOQUOY Christian époux de BONGRAIN Monique

Le 23 octobre
MOULIN Gilbert Emile René époux de LETELLIER Arlette

Le 12 octobre à Caen
BIGATTI Luciano Maria époux de RENAULT Nicole

Le 22 juillet
LEGRIX Julie Daniel Marcel époux de LECONTE Janine

Le 03 avril à Vire
HEURTAUT Gisèle Thérèse Charlotte veuve de LABIGNE Pierre

Le 21 mars
LEPAN Robert Maurice époux de BLAIS Françoise

Le 09 mars à Tinchebray
DENIS Bertrand Leon Gabriel époux de LEGRIS Paulette

Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance



Décès

Mariages

En raison de l'épidémie de Covid 19 et des consignes des autorités publiques, les mariages prévus ont été reportés à une date ultérieure.



Le 08 janvier à Flers

DENIS Hugo Amélie Léopold

(du 16 décembre 2019 au 30 novembre 2020)

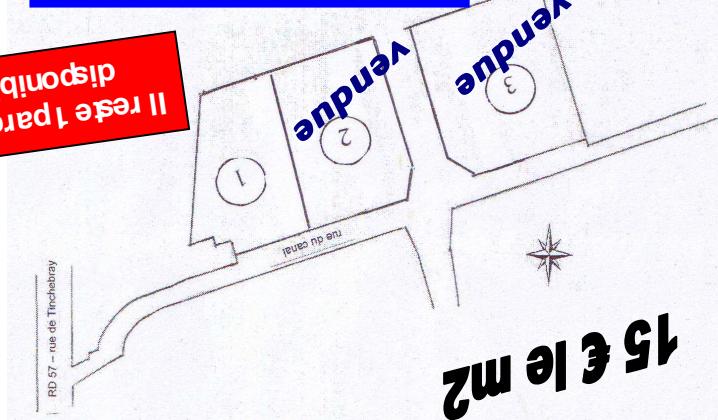
Etat-civil



Bébe 2020



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la taxe d'aménagement (part communale) est supprimée.



Si vous êtes intéressé par l'achat d'une parcelle, adressez-vous à la mairie



« les jardins de Bernières »

LOTISSEMENT COMMUNAL

Le service de collecte des déchets ménagers ne fonctionne pas les 1er mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Toutes les collectes des semaines correspondantes sont reportées au lendemain.

En période estivale entre le 15 juin et le 15 août, les collectes sont avancées d'1 heure.



Sous-Préfecture	02.31.66.37.00
Centre socio-culturel CAF	02.31.68.04.12
Tribunal d'instance, 4 rue Raymond Berthout Vire ..	02.31.67.44.40
Présbytère Vassy	02.31.68.51.22
Gendarmerie Vassy	02.31.66.36.20
Taxi bus	0 810.214.214
Trésorerie Condé en Normandie	02.31.69.00.08
Fourrière de Vire	02.31.66.27.94
Ramasage Poubelles SIRTOM	02.33.62.21.00
Infirmière	02.14.12.60.57
CAS Valdallière	02.31.66.56.00
Commune de Valdallière	02.31.66.23.90
École Viessoix	02.31.68.57.60
École Bernières	02.31.67.75.23
Salle des fêtes Bernières	02.31.68.50.94

TELEPHONES UTILES

La Mairie est ouverte au public : mardi matin de 10 heures à 12 heures Vendredi après-midi de 15 heures à 18 heures

Maire déléguée (HAMEL François) : tél. 06.34.96.55.62/02.31.09.22.50
courriel mairie.berniereslepatry@valdalliere.fr adjoint délégué (BACON Michel) : tél. 06.31.17.69.01

Mairie annexe Bernières le Patry : téléphone 02.31.68.50.72

petites infos

François Hamel



je suis heureux avec mon équipe municipale de vous présenter mes meilleures voeux pour l'année 2021. Que toutes ces périodes que nous vivons nous conduisent vers l'amitié, le respect la considération pour chacun.

Les projets de la mandature pour Bernières sont nombreux et se réalisent à moyen terme quand les finances nous le permetront. Il faut en effet actuellement financer les écoles entièrement neuves sur Viessoix qui accueilleront notre jeunesse. Nous aurons certainement à restaurer des verrières de l'église qui souffrent de la corrosion des armatures. Elles sont variamente remarquables et méritent cette attention patrimoniale. L'aménagement du bourg entièrement neuf sur Viessoix qui accueillera nos enfants et leurs activités de la vie quotidienne. Nous avons certes à faire la salle des fêtes sera au programme.

Quasiment toutes les manifestations ayant été annulées, cette année aura été une sorte d'hibernation qui nous permet de réaliser la richesse de la vie associative qui existe d'habitude. Je souhaite courager aux présidents d'associations, à leurs bénévoles et aux acteurs de la vie communale pour qu'ils puissent redémarrer avec entrain leurs activités dès que possible. La salle des fêtes pleinement opérationnelle est enfin prête à l'accueil.

Cette année sera forcément très marquée par les conséquences de l'épidémie de coronavirus. Nous pensons tout d'abord aux personnes décédees, à leurs proches et aux malades actuels. Nous pensons à tous ceux qui souffrent des conséquences de l'isolement, notamment les anciens confinés chez eux ou en maison de retraite. Enfin nous pensons aussi aux enfants qui ont vu leur scolarité perturbée. Même si nous paraissons moins touchés qu'en zone urbaine, on ne peut que vivement recommander le sérieux de chacun à se protéger et à protéger autrui et respecter les règles de circulation.

Effectivement de nombreux services sont organisés par Valdallière tels les écoles, l'entretien des bâtiments, la médecine... Mais nous avons souhaité retrouver une souveraineté sur les services techniques pour une plus grande efficacité. Nous pouvons compter pleinement sur les compétences des trois agents du pôle de Bernières qui interviennent chez nous et dans les communes aux alentours. Les permanences de mairie ont aussi pu être maintenues avec la présence bi-hebdomadaire de notre secrétaire.

Ensuite de nombreux décrets ont été pris pour régulariser les sollicités pour niveau de la commune nouvelle mais les conseillers municipaux sont régulièrement sollicités pour

demander lors des élections municipales. C'était une grande première pour nous de faire une liste comme dans les grandes villes ! Les votes ont lieu au niveau nouveau de la commune nouvelle mais les conseillers municipaux sont régulièrement sollicités pour régulariser les décrets de la commune nouvelle mais les conseillers municipaux sont régulièrement sollicités pour



Le mot du Maire délégué

